UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le destin de l'éxile à travers les yeux de Tahar Ben Jelloun

Nahimana, Dieudonné; Sous la direction du : Prof. Venant Bamboneyeho

2003
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1802

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

LE DESTIN DE L'EXILE A TRAVERS *LES YEUX BAISSES* DE TAHAR BEN JELLOUN

Par

Dieudonné NAHIMANA

Sous la direction du :

Prof. Venant BAMBONEYEHO

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licence en Langue et Littérature Françaises.

Bujumbura, Octobre 2003

DEDICACE

A nos regrettés parents,

A toute notre famille

et

A toutes les personnes qui n'ont cessé de nous offrir une part de leur affection,

Nous dédions ce mémoire.

AVANT-PROPOS : REMERCIEMENTS

Au seuil de ce travail, qu'il nous soit permis d'adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Notre profonde gratitude va particulièrement à l'endroit du professeur Venant BAMBONEYEHO qui, malgré ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort pour guider, avec soin et attention, nos premiers pas de chercheur.

Sa disponibilité, ses judicieuses remarques et ses critiques constructives nous ont été d'un grand secours dans notre travail.

Nous tenons également à remercier tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et plus particulièrement ceux du Département de Langue et Littérature Françaises pour la formation littéraire et humaine qu'ils nous ont dispensée.

Que tous ceux qui nous ont soutenu matériellement ou moralement trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.
Nous pensons particulièrement à la famille de Feu Marcel NDORICIMPA.

NAHIMANA Dieudonné.

INTRODUCTION GENERALE.

Tahar Ben Jelloun est né à Fès en 1944, avant le déménagement de sa famille à Tanger. Ces deux villes devaient laisser une forte empreinte sur son œuvre littéraire. Après des études brillantes au Lycée français de Tanger, il étudie la philosophie à l'Université de Rabat. Il commence sa carrière d'enseignant à Tétuan, puis à Cassablanca. Il est associé à la création et au lancement de la revue *Souffles*. En 1971, il part pour Paris et fait des recherches pour une spécialisation en psychiatrie sociale. Sa thèse et son activité professionnelle dans ce domaine le familiarisent avec les problèmes d'adaptation des émigrés maghrébins en France. C'est à partir de la consultation de patients originaires d'Afrique du Nord qu'il rédige son essai *La Plus haute des solitudes* , constat de la misère sexuelle des immigrés. Dans le même ordre d'idées, plusieurs de ses ouvrages posent le problème du déracinement, de la position de l'individu face à l'hégémonie du groupe ,et dénoncent sans complaisance tout ce qui touche aux droits ou à la dignité de l'homme.

Tahar Ben Jelloun a pratiqué tous les genres littéraires. La poésie avec *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, *A l'insu du souvenir ou la Remontée des cendres* où l'on entend souvent l'écho de la tragédie palestinienne ; l'essai de type sociologique avec *La plus haute des solitudes*, le théâtre avec *la Fiancée de l'eau*. Mais c'est le roman qui lui a valu le public le plus vaste. *Harrouda* invite le lecteur à déchiffrer la texture urbaine de la ville natale, Fès ; *Moha le fou, Moha le sage* laisse la parole au fou pour dénoncer la folie du monde ; les arabesques du récit emprunté au conteur traditionnel dans *l'Enfant de sable* ou la *Nuit sacrée* invitent à une fascinante plongée dans un imaginaire millénaire, J*our de Silence à Tanger* rend un bel hommage à la figure paternelle.

Journaliste de la presse écrite et radiophonique, Tahar Ben Jelloun a publié un grand nombre d'articles. Il a même pu apparaître à un certain moment comme le porte-parole attitré de l'immigration. Le prix Goncourt décerné en 1987 à *la Nuit sacrée* a consacré la portée internationale de son œuvre.

Dans ses poèmes, il se fait volontiers le porte-parole des humbles et des opprimés :« J'écris pour ne plus avoir de visage. J'écris pour dire la différence ».

Ses écrits jouent sur ce qu'il appelle « L'irréalisme de l'écriture ». Ce sont des interrogations sur l'usage de la langue, notamment comment faire sienne la langue de l'autre.
Ses écrits jouent aussi sur la mémoire des hommes et des villes. Ainsi *Harrouda* doit se lire comme un roman-itinéraire, déchiffrant le texte multiple offert par la topographie de la ville de Fès ; sur l'irruption de la parole libératrice, comme dans *Moha le fou, Moha le sage* où surgit la figure populaire du fou contre l'injustice, la répression, la torture.

L'Enfant de Sable et *la Nuit sacrée* ont séduit un large public par le recours à la forme du conte pour poser le problème de l'identité aléatoire : la huitième fille de Hadj Ahmed est déclarée garçon , mais comment vivre cette identité impossible... Toute l'œuvre de Tahar Ben Jelloun est écrite pour conjurer l'enfermement dans cet impossible.

Pour la présente étude, nous avons décidé d'orienter nos premiers pas de chercheur vers la littérature maghrébine d'expression française compte tenu du fait que cette littérature n'a pas fait l'objet de beaucoup de travaux scientifiques dans notre université.
Nous nous proposons donc de travailler sur cette littérature pour en découvrir davantage la richesse , à travers l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun et son roman *Les yeux baissés*.

Les yeux baissés est un grand et ample roman de la maturité à travers lequel Tahar Ben Jelloun a su développer les thèmes les plus importants qui ont nourri son œuvre, notamment le déracinement et l'exil, la fatalité du malheur, le déchirement entre deux cultures, la condition des femmes.

Nous avons voulu aussi nous essayer sur un roman dont la parution est très récente. En effet, il date de 1991.

Notre humble apport à la recherche scientifique en matière littéraire présente un caractère peut-être plus original grâce à cette nouveauté de l'œuvre analysée.

Dans notre travail, nous voulons déceler à travers le roman *Les yeux baissés* quelques retombées de l'exil. Mais, avant d'y parvenir, nous allons d'abord évoquer certaines prédispositions psychologiques pouvant être à l'origine de cet exil.

Dans ce roman, on voit la narratrice (l'héroïne du roman) affronter sa tante, incarnation du mal. Après, elle se voit arrachée au désastre du village par son père pour s'implanter à Paris, dans le quartier de la Groutte d'or.
Dans ce nouveau monde, l'héroïne découvre un univers qu'elle ne soupçonnait pas : les voitures et la pluie, la langue française , le racisme, l'amour... En un mot, un monde tout à fait différent de son village natal berbère. L'impact qu'a eu l'exil sur la personnalité de l'héroïne sera analysé sur le plan socio-culturel.

Sur le plan social, nous allons montrer comment l'héroïne affiche, au retour de l'exil, répugnance et dédain pour tout ce qui a trait au village.
Tandis que sur le plan culturel, on observe chez l'héroïne un changement psychologique à partir de son acquisition d'une nouvelle langue, le français, au détriment de sa langue maternelle, le berbère dont il faut à tout prix se débarrasser selon elle ; à travers son dédain de la religion musulmane et de ses pratiques ; à travers sa prise de conscience de sa condition féminine , la femme musulmane devant se libérer désormais et cesser de garder « les yeux baissés » devant son mari.

Au cours de notre travail, il sera question d'essayer de trouver des réponses à trois interrogations bien précises.

D'abord, existe-t-il des prédispositions psychologiques qui sont à l'origine de l'exil volontaire ?

Ensuite, quelle valeur l'exilé attache-t-il à ses découvertes, une fois installé dans le pays d'accueil ?

Enfin, quelles pourraient être les répercussions psychologiques de l'exil sur la personnalité d'un individu ?

Le 1er chapitre s'intitule comme suit : Prédispositions psychologiques à l'exil chez l'héroïne.

A travers ce chapitre, il s'agira d'analyser certaines causes psychologiques pouvant être à l'origine de l'exil volontaire.

Notre analyse se fera sur base de l'expérience vécue par l'héroïne du roman *Les yeux baissés.*

Le deuxième chapitre, quant à lui, porte sur l'exil et la découverte d'un nouveau monde. Nous allons montrer, à travers ce chapitre, comment l'exil permet à celui ou à celle qui le vit de faire plusieurs découvertes dans le pays d'accueil. Ainsi l'exilé commence à établir des différences, sur bien des plans, entre son pays d'origine et le pays d'accueil.

Le troisième chapitre sera consacré au destin de l'exilé face à l'impossible retour. C'est à travers ce chapitre que nous allons analyser l'impact du phénomène de l'exil sur un individu, en l'occurrence le déracinement. L'exilé devient, souvent, pratiquement incapable de réintégrer son pays d'origine.

Nous envisageons une analyse thématique, car c'est celle-ci qui répond aux exigences de notre étude.

CHAP I^{er} : LES PREDISPOSITIONS PSYCHOLOGIQUES A L'EXIL CHEZ L'HEROINE.

Le terme « exil » renvoie généralement aux termes du même champ sémantique que « bannissement » , « proscription » ou « déportation ». Mais l'exil peut également être volontaire.

En effet, jugeant qu'il mène un mode de vie insupportable, un homme peut lui-même décider de prendre le chemin de l'exil, en quête d'un autre milieu qu'il pense être plus tranquillisant. Pour l'héroïne du roman *Les yeux baissés*, l'exil apparaît comme une sorte de concrétisation de son incapacité à pouvoir affronter les problèmes rencontrés.

C'est justement cette deuxième forme de l'exil , à savoir l'exil volontaire, que nous nous sommes proposés d'analyser à travers le roman *Les yeux baissés* de Tahar Ben Jelloun.

Dans ce premier chapitre, nous allons montrer certaines prédispositions psychologiques à l'exil dans la mesure où cet exil volontaire suppose que l'exilé est profondément marqué psychologiquement par une situation inacceptable dans laquelle il vivait dans son milieu d'origine avant l'exil.

Soulignons que ces raisons d'ordre psychologique qui mènent quelqu'un jusqu'à s'exiler varient d'un cas à l'autre.

Dans le cas d'espèce, il s'agit essentiellement pour l'héroïne, de la hantise d'être seule et mal aimée, du traumatisme entretenu et du sentiment d' être condamnée à l'insécurité.

I.1. La hantise d'être seule et mal aimée.

Pour son équilibre psychologique, chaque personne a besoin d'être aimée par les membres de sa société en général et par ceux de sa famille restreinte en particulier, en l'occurrence les parents. L'absence de ces derniers risque de plonger quelqu'un dans une solitude inouïe.

I.1.1. L'absence des parents.

Les parents représentent pour l'enfant des êtres précieux pour son affection et sa sécurité. L'enfant qui est à côté de ses parents se sent très protégé car il est entouré de gens qui lui manifestent un grand attachement et qui essaient de le comprendre dans nombreuses situations. Partant, il va sans dire que l'absence des parents au foyer, pour une quelconque raison, ne manque d'aboutir à de graves ressentiments psychologiques chez l'enfant, car il a beaucoup besoin de l'attachement des parents.

Bowly parlant de l'attachement nous dit ceci :

> « *après une période de séparation, surtout quand celle-ci s'est passée auprès des personnes étrangères, il est coutumier pour les jeunes enfants élevés dans leurs familles d'être anxieux* »[1]

La petite fille, héroïne du roman *Les Yeux baissés*, qui est séparée de ses parents pendant une longue durée, doit, elle aussi, vivre ce sentiment d'anxiété. Même si cela ne s'extériorise pas, il y a lieu de le pressentir à travers ses révélations.

La première personne dont elle regrette l'absence est le père, mais le rôle irremplaçable de la mère n'en est pas oublié pour autant.

[1] Bowly1 :*Attachement et perte : la séparation angoisse et colère* , Paris, 1978, PUF, p.285.

I.1.1.1 Le père.

La petite fille est très impatiente de revoir son père, car son absence s'avère insupportable pour elle.

> *« Mon père m'a laissée chez elle en partant travailler à l'étranger. Il m'a promis de revenir me chercher. Je l'attends. C'est pour cela aussi que je monte dans les arbres. Je scrute l'horizon et la piste, espérant le voir arriver un jour »*[1]

La question qui se pose ici est celle de savoir pourquoi la petite fille tient absolument à revoir le père. C'est parce qu'elle se sent plongée dans une solitude qui ne cesse de la maintenir dans un climat d'insécurité permanente. En effet, elle vit seule, à côté d'une tante qui ne fait que lui manifester des sentiments de haine. Elle a donc besoin de protection. C'est pour cela qu'elle s'impatiente sur le retour de son père, car enfant qu'elle est encore, elle n'est pas sûre d'elle-même, ni de son entourage et, en plus, elle manque d'affection de la part de sa tante qui est supposée s'occuper d'elle pendant l'absence des parents. Elle a donc besoin d'un adulte familier comme le père dont elle reconnaît le pouvoir protecteur.

L'absence du père crée aussi chez la petite fille un vide matériel. En effet, elle vit avec une tante qui ne cesse de la maltraiter en lui refusant le minimum vital.

Parlant d'un enfant maltraité, le professeur Joseph NDAYISABA explique que « *un enfant maltraité est un enfant qui vit dans une ignorance se manifestant par le refus de la part de la personne chargée d'éduquer l'enfant d'administrer à celui-ci des soins nécessaires* »[2].

Or, cela est le cas de la jeune fille à qui la tante ne veut accorder aucune assistance en l'absence des parents.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Les yeux baissés*, Paris, Ed. du Seuil, 1991, p. 14

[2] NDAYISABA J, Orthopédagogie, cours inédit, FPSE, 2e Licence, SE , Année acad.1997-98.

En effet, elle ne bénéficie pas de soins nécessaires pour sa bonne croissance. Elle est totalement négligée. Sa tante va jusqu'à ignorer certains besoins vitaux comme la nourriture et l'habillement. Elle ne prend soin d'entretenir la petite fille qu'à l 'approche du retour de ses parents qui ont l'habitude de séjourner au village pendant l'été.

> *« Ma tante devenait gentille à l'approche de l'été. Elle m'achetait une robe et de sandales, me donnait à manger régulièrement, m'obligeait à avaler une graine qui fait grossir. Elle me disait : « Tiens, prends de la herba, ça te donnera un peu de force ! En fait, ça me faisait enfler. Je changeais un peu de forme, mais comme j'étais menue, les transformations même minimes se voyaient »*[1].

Ce réflexe de vouloir s'occuper de la petite fille à l'approche de l'été, qui coïncide avec le retour des parents de la petite fille, vise à faire croire aux parents de la petite fille que leur enfant est bien entretenu. Pourtant, il n'en est pas ainsi.

La petite fille est, en effet, généralement maigre pendant toute la période dans laquelle les parents sont absents. C'est pour cette raison que la tante, à l'approche de l'été, tente toutes les voies possibles pour faire grossir la petite fille afin de gagner la confiance des parents de cette dernière.

Ce passage nous révèle donc que la petite fille a besoin d'un secours matériel. Elle a besoin d'être régulièrement nourrie et habillée mais tous ces besoins nécessitent de l'argent, l'intervention du père est indispensable.

Suite à ce vide matériel et affectif créé par l'absence du père, la petite fille décide de quitter le village pour retrouver son père qui pourra la secourir.

[1] Tahar Ben Jelloun, *op.cit*, p.17.

Dans cette entreprise, elle est accompagnée par son frère.

> *« Nous aimerions parler à voix haute de nos rêves ; quitter ce village, voire toute la famille réunie autour de notre père, acheter des bombons par kilos [.....], porter des habits tout neufs , boire du coca-cola, mâcher du chewing-gum, monter dans une voiture [.....],porter des chaussures ... »*[1].

A travers ce passage, nous pouvons déceler un vif désir de la petite fille d'être arrachée à sa tante, de s'exiler afin de rester sous l'œil protecteur de son père. Mais aussi elle a besoin de l'affection maternelle.

I.1.1.2. La mère.

Par sa tendresse, la mère crée un climat chaleureux autour de l'enfant. La relation qui unit la mère à son enfant étant une relation d'affection et de protection.

C'est pour cette raison que la petite fille dont la mère est absente se lamente de manquer cette dernière.

> *« Ma mère est souvent chez ses parents. Ils habitent de l'autre côté de la colline. Elle est enceinte et ne peut pas s'occuper de moi »*[2].

Ce passage nous révèle que la petite fille a besoin de l'affection maternelle qui est très nécessaire pour un bon épanouissement physique et moral de l'enfant.

La mère est la seule capable de reconnaître son enfant par une intuition maternelle.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.17
[2] *Idem*,p.14

L 'amour que la mère éprouve pour son enfant rassure celui-ci. L'absence de cette première provoque chez l'enfant une sorte de cassure d'un lien affectif intense et permanent.

Cette situation ne manque pas de répercussions psychologiques négatives sur le vécu quotidien de l'enfant. En effet, l'enfant se sent exposé sans défense aux agressions de l'environnement.

Pour la petite fille, la situation est très grave dans la mesure où il lui manque quelqu'une pouvant lui servir de substitut maternel valable en l'absence de sa mère.

Ce manque d'affection, de tendresse et de protection dû à l'absence de la mère amène la petite fille à avoir l'idée de s'exiler pour rejoindre sa mère.

I.1.2. Le manque d'affection chez la tante.

Nous pouvons définir le mot « *affection* » comme un attachement pour un être que l'on aime .

Son contraire est soit « *l' antipathie* » soit la « *haine* ».

A travers cette définition du mot « *affection* », il y a lieu de comprendre qu'un manque d'affection envers quelqu'un signifie avoir la haine envers lui. Or, avoir la haine pour une personne, c'est avant tout avoir envie de lui faire mal.

C'est le cas de la tante de la jeune fille qui est animée de haine.

> « *Ma tante avait la haine dans les yeux. Ils étaient jaunes par moments, rouges quand elle se mettait en colère. Même petits, ses yeux envahissaient son visage. Ils étaient petits et profonds comme les trous étroits par où passe la haine [.....]. « Elle ne m'aime pas »*[1]

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit,* pp.14-15.

A travers ce passage nous relatant la manifestation extérieure de la haine chez la tante, nous remarquons que la petite fille est pertinemment convaincue que sa tante a de la haine envers elle. Elle est donc consciente que sa tante ne l'aime pas.

Or, tout enfant a besoin d'amour. Un enfant dont les parents ou les proches sont avares d'amour envers lui peut ressentir un manque du lien affectif.

L'enfant a donc besoin qu'on l'aime et surtout qu'on le lui montre parce que l'amour est l'antidote de la solitude et que tout être humain refuse la solitude.

Ainsi, pour l'enfant, c'est le témoignage d'amour qui prouve qu'il est protégé. A ce sujet, le psychologue Bernard , P. affirme qu' « *il est essentiel que le nourrisson ou le jeune enfant trouve à satisfaire ce besoin de (….) protection en vivant des relations affectueuses intimes et continues* » [1].

Nous voyons donc que, pour l'enfant, le manque d'affection par les adultes est synonyme de manque de protection.

L'amour ou mieux l'affection ne peut jouer son rôle de protection que lorsque l'enfant se sent accepté dans la famille.

L'enfant qui se sent mal aimé peut, à un certain moment, détester un membre de la famille parce que celui-ci a refusé de l'accepter.

Tel est le cas de l'héroïne du roman *Les yeux baissés*. En effet, cette dernière n'aime plus, en revanche, sa tante, car celle-ci ne lui témoigne pas un minimum d'affection.

« *Je la déteste* »[2].

[1] Bernard (P.) *Le développement de la personnalité*, 5éd, Paris, Masson, 1979,p. 10
[2] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p. 16.

A travers ce petit passage, nous pressentons qu'à la simple vue de la tante, la jeune fille éprouve, elle aussi, une haine envers la tante.

La petite fille dont les parents sont absents a donc besoin d'affection et c'est cette tante qui est sensée les remplacer dans leur rôle d'assurer à la petite fille cette affection dont elle a beaucoup besoin.

Face à cette situation, la petite fille est choquée. Elle est sans doute blessée « intérieurement », c'est à dire que ses blessures ne se voient pas mais touchent sa personnalité. Cela ne veut pas dire que ses blessures ne sont pas graves, bien au contraire.

Pour cela, la petite fille regrette amèrement de vivre avec sa tante qui ne se comporte pas malheureusement comme telle envers elle.

« *Je n'avais pas prévu d'y faire vivre ma tante* »[1].

Le « y » désigne son village. Ici, la jeune fille nous révèle qu'elle ne souhaitait pas, depuis fort longtemps, vivre avec sa tante. Elle la voulait, en effet, loin d'elle. Mais comme cela n'était pas possible à cause de la stabilité de la tante au village, c'est elle qui se sent donc obligée de partir pour échapper à cette femme, incarnation du mal, qui, au lieu de lui témoigner amour et affection, ne ménage rien pour manifester plutôt de la haine envers elle.

La petite fille réclame sur ce d'être « *emmenée loin de ce village hanté par le malheur et la solitude* »[2].

Nous voyons donc que le manque d'affection de la tante envers la petite fille développe en celle-ci un sentiment d'être malheureuse et surtout d'être seule. Ceci la pousse donc à s'exiler, car elle juge qu'à côté de sa tante, le genre de vie qu'elle mène au village devient insupportable.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit, p.16.*
[2] *Idem*, p.39

Cette situation est aggravée par la mort de son frère qui, jusque là, essayait de la consoler dans ses malheurs.

I.1.3. La mort d'un frère.

Dans son milieu familial, l'enfant doit lier, à côté de ses parents, des relations avec d'autres personnes. Celles-ci sont, à titre d'exemples, les sœurs et les frères.

Avant d'être en contact avec le voisinage, l'enfant est, en effet, aux Côtés de ses frères et sœurs avec qui il organise certaines activités utiles pour son épanouissement. Nous pouvons ici citer, à titre d'exemple, les jeux.

L'absence de la fratrie en famille provoque souvent chez un enfant un sentiment de solitude.
C'est pour cette raison qu'à la mort du frère de la petite fille, celle-ci se sent très choquée. Elle se sent seule plus que jamais et ne parvient pas à retenir ses larmes ; la seule compagnie qui lui reste étant désormais son troupeau de vaches et de chèvres.

> *« Quant aux sanglots causés par l'absence , je n'avais pas le droit de les montrer en public. Je les gardais en moi, je les retenais longtemps et j'éclatais, loin de la maison, lorsque je me trouvais seule avec mon troupeau de vaches et de chèvres, je pleurais des heures, assise à l'ombre d'un arbre, jouant avec mon bâton de bergère. Cela me soulageait.*
> *Je m'assoupissais dans une belle tranquillité, surveillant les bêtes du coin de l'œil. Avant, mon frère me rejoignait (...) et nous faisions les projets très doux pour l'avenir »*[1].

[1] Tahar Ben Jelloun,*Op.cit*. p.19.

Ces pleurs de la petite fille sont vraiment compréhensibles dans la mesure où la seule personne à qui elle confiait ses problèmes était son frère Driss qui, malheureusement, vient de la quitter.

Cette perte ne fait donc qu'enliser davantage la petite fille dans la solitude la plus inouïe, car il ne lui reste personne sous le toit familial pour la secourir moralement.
Elle se sent laissée à elle seule ; le seul compagnon de jeu qui lui reste étant « *son bâton de bergère* ».
Ceci nous révèle que sa solitude a atteint son paroxysme. Elle est devenue tellement insupportable que la petite fille se contente d'un être inanimé qu'est le bâton pour son secours moral.

Cette situation de solitude est donc de nature à créer chez la petite fille un sentiment d'être abandonnée dans la mesure où elle se trouve seule à côté d'une tante qui n'est malheureusement pas prête à la comprendre. D'où, l'idée de s'exiler afin de retrouver ses parents, surtout que la petite fille manque aussi de compagnie parmi ses voisins.

I.1.4. Le manque de compagnie

Les relations qu'un enfant entretient avec ses parents, ses frères et sœurs ne sont pas les seules à influer sur son équilibre psychoaffectif.

Le rôle joué par le voisinage est tout aussi important.

C'est parmi ses voisins que l'enfant se trouve, en effet, des amis qui constituent sa compagnie.
Dans ses relations avec son voisinage, l'enfant a besoin de se sentir accepté. Une bonne entente avec le voisinage représente chez l'enfant une des conditions pour sa sécurité.

Or, pour la petite fille, la situation est toute autre.

Tous ses voisins évitent tout contact avec sa famille dans la mesure où ils craignent que, d'un moment à l'autre, il puisse y avoir un quelconque affrontement entre eux et la tante de la petite fille. Cette tante s'est illustrée, au village, en matière d'ensorcellement. Les voisins ont donc peur d'elle en ce sens qu'ils la considèrent comme un danger réel pour leur société.

La famille de la petite fille est, par conséquent, isolée du reste du village.

> « *Les voisins ne se mêlaient pas de nos histoires. Parfois ils murmuraient quelques prières pour qu'entre eux et nous il n'y ait point de contact. Personne n'y tenait d'ailleurs* »[1].

Cet isolement crée chez la petite fille un sentiment d'être abandonnée. Elle se sent seule au moment où elle a besoin de compagnie et de protection.

> « *Moi j'aurais voulu des amies, savoir que je n'étais pas seule et abandonnée pour être protégée, savoir que je pourrais me réfugier chez les uns et les autres* »[2].

Ce manque de compagnie crée donc chez la petite fille un sentiment d'être en insécurité. Elle constate qu'en cas de danger, elle manquerait de refuge.

Cette indisponibilité des voisins devant les difficultés de la petite fille ne peut manquer de la frustrer. Face à une situation aussi traumatisante que celle-là, il est normal que la petite fille soit psychologiquement perturbée ; d'où le désir de quitter ce village dans lequel elle se sent seule et abandonnée.

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p.16.
[2] *Ibidem*.

I.2. Le traumatisme entretenu.

Le concept « *traumatisme* » veut désigner « *un état général de l'organisme résultant d'une agression externe de quelque nature qu'elle soit , qui peut être transitoire ou avoir des répercussions lointaines* »[1].

> « *Peut être considéré comme enfant traumatisé, cet enfant troublé, bouleversé parce qu'il a vécu quelque chose d'insupportable, quelque chose qu'il ne peut pas comprendre ou qu'il n'a jamais imaginé* »[2].

Après avoir lu ces deux explications du mot « traumatisme », on en déduit que le traumatisme psychique chez un individu se développe suite à un événement pénible.

Le cas de la petite fille est très particulier et déplorable.

En effet, elle a subi, encore très jeune, à la fois des violences physiques et verbales dont la tante est responsable.

I.2.1. La violence physique.

> « *La violence est l'emploi de la force physique et du pouvoir au détriment d'autrui avec comme objectif de dominer, d'affaiblir, de blesser et/ou d'anéantir l'autre* »[3].

A analyser cette définition, on s'aperçoit que, dans toute violence, la tendance agressive comportant le désir de faire une victime est toujours présente.

[1] SCHUMANN (N.) et alii, *Univers de psychologie*, volume VII , Paris, éditions lidis, 1989, p.99.
[2] UNICEF, *Aider un enfant traumatisé*, Bujumbura, UNICEF-BURUNDI, 1996, p.1.
[3] OMS, *Analyse diagnostique de la situation de violence à l'égard des femmes sinistrées au Burundi*, Bujumbura, OMS-BURUNDI, 1988, p.6.

Cette idée est soutenue par BIGEARD dans sa définition de la violence.

> « *La violence réside dans l'intention de faire une victime et à fortiori dans la réalisation de cette intention* »[1].

La petite fille, excessivement haïe par sa tante, n'échappe pas elle aussi à la violence physique.

> « *Ma première confrontation avec ma tante s'est passée de nuit (….). Je fus prise de panique. Ma tante, alertée par le bruit des bêtes, entra dans l'étable armée de bâton. Elle pensait avoir affaire à un voleur. Elle me frappa. Elle m'avait bien sûr reconnue, mais elle continuait à taper comme si j'étais un sac de foin. Je comptais les coups. Six, vingt, peut-être trente*».[2]

Cette bastonnade dont la petite fille est victime doit absolument engendrer chez elle des traumatismes psychologiques, des blessures intérieures insupportables.

La petite fille ne s'empêchera pas de s'éloigner de cette tante pour se sentir sécurisée intérieurement.

II.2.2 La violence verbale.

La violence physique est presque toujours accompagnée de la violence verbale et celle-ci englobe les menaces, les insultes ainsi que les malédictions. Cette violence verbale a un effet dévastateur sur le psychisme.

[1] BIGEARD (J.M), *La violence*, Paris, Librairie Larousse, 1974, p. 8.
[2] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p15.

Tel est le cas de la petite fille et de son frère Driss. Ils sont, en effet , victimes de traumatismes psychologiques consécutifs aux malédictions, aux insultes et aux menaces que leur tante ne cesse de proférer à leur endroit.

> « *De temps en temps, elle ouvrait un répertoire d'insultes variés et terrifiants. « Enfants du jour enténébré , « enfants de la honte et de l'adultère ! ». (...) Que les hyènes vous dépècent en plein sommeil !*
> (...) *Ma vengeance vous surprendra comme l'éclair, comme la foudre.*
> *Elle apportera la douleur , l'étouffement, les larmes et la mort... »*[1].

Ces malédictions, insultes et menaces distillent la terreur dans l'esprit de la petite fille qui craint pour sa vie et celle de ses proches.

Cette situation provoque donc en elle une peur-panique et, pour cela, elle essaie de prendre des stratégies pour se défendre en cas d'attaque.

> « *Quand j'emmenais les vaches paître, je glissais un couteau de cuisine dans ma besace. Mais, j'avais surtout peur pour(...) mon frère, si naïf et si innocent. »*[2] .

On voit, à travers ce passage, que la petite fille ressent non seulement une peur pour elle, mais aussi pour un membre de sa famille, en l'occurrence son frère.

Selon GUY DELPIERRE , « *la peur est un phénomène psychologique à caractère affectif marqué, qui accompagne la prise de conscience d'un danger réel ou imaginé, d'une menace »*[3].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit* , p.41
[2] *Ibidem*
[3] GUY DELPIERRE, *La peur et l'être* , Toulouse, PRIVAT, 1974, p. 8.

Empruntant les propos de DUPRE, G. DELPIERRE dit aussi que la peur est « *une réaction anormale dans sa soudaineté, une déroute de l'instinct (...), une émotion où une circonstance extérieure menaçante provoque un conflit, un désordre plus ou moins violent, plus ou moins stable et durable de la structure psycho-somatique* »[1].

Ces deux définitions de ce qu'est la peur nous révèlent donc que la petite fille, qui déclare avoir peur, est consciente d'un danger imminent et ce danger accapare son esprit tout entier.

C'est pour cette raison que la petite fille doit se mettre à l'abri de certains événements traumatisants dont elle est victime. Elle essaie de se chercher un « ailleurs »jugé plus tranquillisant ; d'où l'idée de s'exiler à destination du lieu où se trouve son père. Elle est, par exemple, convaincue qu'en étant auprès de lui, sa sécurité sera totale.

« *En France, même vendue, je saurais m'enfuir et retrouver mon père* »[2].

I.3. Le sentiment d'être condamnée à l'insécurité.

I.3.1. Le milieu de vie.

Nombre de milieux traditionnels africains sont caractérisés par certaines pratiques dangereuses de nature à mettre en péril des vies humaines. La sorcellerie est un des exemples les plus éloquents de ces pratiques dans la mesure où elle est source de plusieurs pertes en vies humaines.

La présence de sorciers dans une société est toujours terrifiante. En effet, certains d'entre eux sont supposés être en communication directe avec des forces invisibles capables de faire du mal.

Le milieu dans lequel vit la petite fille n'est pas non plus épargné par cette sorcellerie.

[1] Guy DELPIERRE, Op.cit , p.8
[2] Tahar Ben Jelloun, Op.cit, p.14

La tante est réputée sorcière et ne cache même pas avoir des relations intimes avec les forces du mal.

> « *J'ai mille et un personnages que je commande et qui m'obéissent. Ils viendront vous enterrer vivants et une fois morts, ils vous déterreront pour rire et danser sur vos corps blêmes et livides…* »[1].

En plus de ces forces invisibles redoutables qui l'aident à commettre ses forfaits, la tante est aussi en possession d'un bon nombre de produits lui servant de poisons.

C'est l'un de ces produits qu'elle utilise pour provoquer la mort du frère de la petite fille.

> « *Le poison était pétri dans une boulette de viande hachée. En entrant, il avait faim. Ma mère était encore dans les champs. Ce fut à ce moment que la tante lui fit avaler la boulette de la mort* »[2] .

La jeune fille, traumatisée par la mort de son petit frère, pense qu'elle aussi est guettée par la sorcière qui, d'un moment à l'autre, peut décider de la tuer. Elle n'est donc pas tranquille, et cela accentue surtout son sentiment d'être condamnée à l'insécurité permanente. Elle sait surtout que, dans sa société musulmane, les crimes commis ne sont pas souvent condamnés suite au principe de la fatalité.

En effet, chez les musulmans, la vie n'est rien ; seuls les actes religieux ont une valeur.

L'existence est presque comme un trait d'union entre la naissance et la mort :un chemin sans bifurcation.

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p.41
[2] *Idem*, p.22

En cas de mort d'un membre cher, le musulman s'en remet à Dieu. Il se contente de déclarer « c'est la volonté d'Allah».

La petite fille nous révèle, à ce sujet, par exemple, comment le reste de la famille a perçu la mort de son petit frère.

> « *Le destin a frappé. La fatalité s'est exprimée. Ma tante a répondu à l'appel du ciel. Dieu a fait le reste. Non ! ma mère croyait à ces histoires comme sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère …* »[1].

Nous voyons donc la société dans laquelle vit la petite fille qui, elle aussi, est musulmane.

A travers les exemples de la mère, de la grand-mère, de l'arrière – grand-mère… nous remarquons que tous les membres de sa société semblent être convaincus que toute mort survenue est la volonté de Dieu.

Le principe de la fatalité est donc ici de nature à déculpabiliser les criminels. On comprend, par exemple, que la tante tend à être déchargée de son crime : « *ma tante a répondu à l'appel du ciel* ».

Les gens sont convaincus que la tante n'a fait qu'obtempérer à l'ordre de Dieu.

La petite fille ne reconnaît pas ce principe de la fatalité et refuse de croire que la mort de son frère est une pure fatalité.

> « *Moi, je refusais d'avaler une telle ignominie. Je voulais être celle par qui la rupture arrive* »[2].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.44.
[2] *Ibidem.*

La petite fille s'oppose radicalement à ce principe de la fatalité parce qu'elle est pertinemment convaincue qu'il est source d'impunité.

> *« Ce n'est pas parce que nous étions isolés dans ce bled qu'une criminelle pouvait rester impunie »*[1].

Cette conviction de vivre dans une société où l'impunité a pris racines amène donc la petite fille à avoir un sentiment d'être condamnée à l'insécurité dans la mesure où les criminels ne s'inquiètent de rien au moment d'accomplir leurs sales besognes.

La petite fille craint, en premier lieu, sa tante qui, après avoir tué son frère , peut la viser elle aussi.

Suite à ce sentiment d'être en insécurité, elle décide de s'exiler loin de sa tante qui constitue, pour elle , un danger réel à cause de sa sorcellerie.

> *« Mes rêves étaient ceux d'une bergère qui voulait envoyer aux abattoirs toutes les bêtes dont elle avait la charge. Je voulais m'en débarrasser pour quitter ce lieu (....). Partir n'importe où, (...), échapper à la sorcière »*[2].

I.3.2. Les conditions de vie.

La vie du village est une lutte perpétuelle contre les conditions de vie qui sont dures. Cette lutte est continue et sans espoir.

Quelques-unes de ces conditions de vie méritent d'être citées : le manque d'un personnel soignant qualifié, le manque d'un logement décent, le manque d'eau et d'électricité.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, 44
[2] *Idem*, p.26.

I.3.2.1 Le manque d'un personnel soignant qualifié.

Dans la plupart des villages, les infrastructures sanitaires modernes sont quasi-inexistantes. Cela est dû, souvent, à un manque criant d'un personnel soignant qualifié.

Cette situation engendre, au sein de la population, un certain animisme poussé à outrance. Les forces obscures de l'animisme exercent alors un grand rôle dans la vie quotidienne des villageois dans la mesure où ceux-ci sont convaincus que les détenteurs de ces forces obscures sont en mesure de jouer le rôle de guérisseurs.
Force est de constater que la plupart de ces « guérisseurs »ne sont que des charlatans.

La petite fille déplore énormément cette situation. Elle regrette amèrement la mort de son frère qui, selon elle, est due au manque de médecin qualifié.

> « *Un enfant mourrait parce qu'il n'y avait pas de médecin et parce que les guérisseurs étaient tous des charlatans* »[1].

En cas de maladies, les chances de pouvoir guérir une personne sont très réduites, car il n'existe pas un seul médecin.
Dans cette situation, la petite fille craint pour sa santé. Elle réalise, en fait, qu'au cas où elle tomberait malade, aucun remède sûr ne serait envisageable.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p19.

I.3.2.2. Les conditions de logement déplorables.

Au village, les conditions de logement laissent souvent à désirer. Il y manque le minimum d'équipement à tel enseigne que les gens se contentent de huttes, de lits de fortune.

C'est la situation dans laquelle vit la petite fille.

> « *Nous dormions sur des matelas remplis de paille et de foin. Ils étaient minces et épousaient la forme du sol* »[1].

La petite fille se lamente de dormir à même le sol.
Le manque de matelas convenable ne lui permet pas d'avoir d'abord un repos nécessaire pour sa santé. Ensuite, elle court le risque d'attraper certaines maladies liées au manque d'hygiène.

Ces conditions de logement à la ferme semblent très dures et insupportables. Cette misère crée chez elle un désespoir immense, qui dégrade du jour au lendemain son état psychique et organique.
De ce désespoir naît l'idée de s'exiler pour « *partir n'importe où, (..) quitter cette ferme* »[2].

I.3.2.3. Le manque d'eau.

Dans le village de la petite fille, l'eau est très rare, et pour l'obtenir, « *cela dépendait des pluies* »[3].

Ce manque d'eau dans la région de la petite fille est de nature à créer aussi une insécurité chez elle sur le plan hygiénique.
Cette situation l'amène à détester cette région. Elle songe à « *quitter ce lieu maudit* »[4].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.26.
[2] *Ibidem*
[3] *Ibidem*
[4] *Ibidem*

On voit donc que la petite fille interprète cette situation comme une malédiction. C'est donc une raison de s'éloigner de ce milieu qui constitue un vrai danger pour elle.

Au cours de ce premier chapitre, on a pu remarquer qu'à l'origine d'un exil volontaire, il y a au préalable des causes multiples souvent d'ordre psychologique. Une personne décide de prendre le chemin de l'exil lorsqu'elle se sent perturbée et touchée au niveau de son psychisme.

Tel est le cas de la petite fille qui est hantée par plusieurs maux, à savoir la solitude, le traumatisme entretenu, la violence tant physique que morale. A cela s'ajoutent la situation de misère qu'elle vit au village, l'insécurité consécutive à certaines pratiques dangereuses du village, telle que la sorcellerie.

Devant cette réalité traumatisante, la petite fille adopte la solution de s'exiler vers un autre monde qu'elle suppose plus sécurisant.

CHAPITRE II : L'EXIL ET LA DECOUVERTE D'UN NOUVEAU MONDE.

L'exilé, une fois installé dans un territoire nouveau, découvre souvent un autre monde qui, à plusieurs égards, contraste énormément avec son pays d'origine.

L'héroïne du roman *Les yeux baissés* trouve elle aussi, dans son pays d'accueil, un univers tout à fait nouveau : un environnement nouveau, un temps vécu autrement, des hommes peu humains, une culture différente de la sienne.

II.1. Un environnement nouveau.

Comparant la terre d'asile à son milieu natal, un exilé est souvent émerveillé par ce qu'il découvre dans le pays d'accueil.

C'est le cas de l'héroïne du roman *Les yeux baissés* qui est ébahie par la beauté de Paris.

II.1.1 La beauté de Paris.

> « *Je comptais les fenêtres des maisons hautes. Je perdais le fil de mes calculs. Il y avait trop de fenêtres, trop de maisons les unes sur les autres. C'était tellement haut que mes yeux s'égaraient dans les nuages.* »[1].

La jeune fille exilée, habituée à voir des maisons en huttes au village, a des difficultés à comprendre comment on est parvenu à construire des maisons superposées.

A cela s'ajoutent les tours, les boulevards, les avenues, les places , les ronds-points, les rues, les autos, les grands magasins, les lumières et bien d'autres curiosités.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.69.

Pour exprimer la richesse de ses sensations, les mots paraissent trop pauvres. Son regard est attentif, il ne faut pas que le moindre détail échappe à ses yeux. Perdue dans la contemplation et dévorée par la curiosité, l'exilée commence donc à se poser de nombreuses questions sur la beauté de cette ville qu'elle ignorait jusque-là.

> « *Des dizaines de questions se bousculaient dans ma tête. Elles allaient et venaient chargées de mystères et d'impatience. Mais à qui les poser ? A mon père qui était très fatigué et qui ne pouvait répondre à la curiosité d'une enfant recevant en plein visage de bon matin tout un monde auquel elle ne comprenait strictement rien ?* »[1].

La jeune exilée est donc fort impressionnée par la beauté de cette ville française, du moins si elle la compare à son village natal où tout paraissait vide, nu et rude.

II.1.2. La mer.

Depuis l'arrivée de la jeune fille exilée en France, la mer dont elle avait toujours entendu parler au village devient une obsession pour elle.

> *« La mer. Une obsession depuis mon arrivée en France »*[2].

Après avoir visité la mer, elle s'aperçoit que le milieu qui l'environne est calme. Elle réalise , dès lors, que la mer et ses environs constituent un lieu de rêve, un endroit qui est à même de lui procurer le repos, car à l'abri de tout bruit.

« *La mer était ce jardin où un jour, je pourrais m'isoler, loin du vacarme* »[3].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit* , p. 69.
[2] *Idem*, p.97.
[3] *Idem*, p.100.

La jeune exilée, qui vient de s'installer sur un territoire nouveau, ne peut pas manquer de soucis et, pour trouver des solutions aux nombreux problèmes qui la hantent, elle doit s'isoler pour pouvoir méditer. Ceci n'est donc envisageable que dans un milieu propice.

La mer devient, chez elle, une place pour rêver, un milieu romantique. Pour cela, la jeune fille doit du respect à la mer et va jusqu'à se recueillir près d'elle.
Le respect qu'elle a envers la mer est tellement immense qu'avant de la visiter, une préparation minutieuse s'impose.

> « *Je n'avais pas le droit d'aller un Dimanche lui rendre une visite banale, sans préparation, sans recueillement* »[1].

La mer qu'elle vient de découvrir pour la première fois constitue un lieu de prières. Elle reconnaît son caractère sacré.

Ainsi, la mer devient une des grandes découvertes chez la jeune fille exilée.

II.1.3. La Seine.

Chez tout touriste ou toute autre personne qui visite pour la première fois Paris, la Seine ne peut en aucune manière passer inaperçue. Elle est considérée comme « *la plus importante des voies fluviales françaises* »[2].

A la vue de ce fleuve, la jeune fille exilée est frappée par sa couleur étrange.

« *De ma vie, je n'avais vu une rivière aussi sale* ».[3]

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.99.
[2] G.MICHAUD et G. TORRES : « Le Nouveau Guide Français », in *manuel de civilisation française*, Ed. HERISSEY, Paris, 1988, p.2.
[3] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.83.

La jeune exilée prend la Seine pour une rivière car, chez elle, les fleuves n'existent pas. Elle vient donc de découvrir, pour la première fois, un fleuve. Mais elle est déçue par la saleté de la Seine.

En effet, pour la jeune fille, un fleuve se trouvant dans une ville belle comme Paris devait aussi avoir une eau claire. Cette saleté pourrait se concevoir si la Seine se trouvait dans un village africain. Cela s'explique par le fait que, dans ce dernier, à défaut de robinets, les femmes se rendent de temps en temps à la rivière pour faire la lessive.
Elle ne parvient donc pas à comprendre l'origine de cette saleté.

« *Pourtant, il n'y avait pas des femmes en train de laver leur linge* »[1].

Malgré la saleté de la Seine, la jeune exilée est pertinemment convaincue que la Seine revêt une grande importance chez les parisiens.

> *« Avait-elle au moins un secret ? Je l'espérais beaucoup ; sinon à qui servirait-il ? A montrer Paris aux touristes ? »*[2]

La jeune exilée considère la Seine comme un élément touristique précieux chez les parisiens.

Soulignons ici que, dans ce raisonnement, elle n'est pas seule. En effet, ils sont très nombreux à reconnaître l'importance de la Seine pour Paris. Certains vont même jusqu'à placer la Seine au même pied d'égalité que Paris.

> « *Parler de la Seine en tant que cours d'eau n'a pas de sens. La Seine, c'est Paris , c'est un paysage chargé de valeurs et de Symbole* ».[3]

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit. 83*
[2] Ibidem.
[3] NZUJI (K.) , « Littératures nationales » : mode ou problématique, in Notre Librairie n°83, CLEF, Paris, Avril, Juin 1986, p.55.

Pour ce poète, la Seine symbolise Paris. C'est pour cette raison que quiconque visite Paris ne peut se passer de visiter ce Fleuve.

I.14. La pluie.

Il existe des pays où la pluie s'étend sur presque sur toute l'année alors que dans certains autres, elle est perçue comme un « *don de Dieu* ». Nous donnerons ici l'exemple des pays désertiques où la pluie est très rare.

Force est de constater que, par contre, dans les pays où la pluie est régulière, les gens ne parviennent pas à l'apprécier à sa juste valeur.

La jeune marocaine exilée, ressortissante d'une région désertique, compare la situation de chez elle à ce qu'elle découvre en France.

> « *Chez nous, au village, quand les nuages arrivaient, ils étaient pressés. Ils crevaient ou se dispersaient assez rapidement. La pluie ne tombait pas n'importe quand. Ici elle arrivait souvent pour laver les murs et les rues. Elle ne prévenait pas et personne ne lui faisait la fête* »[1].

L'exilée ne comprend pas pourquoi l'eau de la pluie est gaspillée. Elle est beaucoup marquée par cette découverte. Elle réalise, en effet, que la Pluie, qui est un bien précieux chez elle, ne mérite pas autant d'égards sous d'autres cieux.

II.1.5. Le bruit.

Contrairement au village, où tout est calme, en ville les gens sont de temps en temps assaillis par des bruits provoqués tantôt par les moteurs des automobiles tantôt par des machines.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p. 73.

A quelqu'un qui vient du village pour s'implanter en ville pour la première fois, il est presque impossible de supporter ces bruits interminables qui font mal à l'oreille.

> «*il fallut mettre de l'ordre dans les bruits qui m'assaillaient de partout et qui ne cessaient jamais. Je savais qu'il était impossible de retrouver le silence , le calme et la grande sérénité de la nature* »[1].

La jeune fille regrette amèrement le silence du village. Mais, comme elle est obligée de vivre sur cette terre d'exil, elle s'emploie à apprivoiser ce bruit de la ville, même si cela n'est pas facile.

> « *Je devais les reconnaître et les apprivoiser [...]. Sinon je sentais que ma tête allait éclater. Je n'arrivais pas à l'apprivoiser . C'est sauvage, saccadé et interminable* »[2].

Le contact avec un nouvel environnement amène l'exilée à découvrir, les unes après les autres, certaines réalités qui lui étaient auparavant inconnues. Après l'environnement, le temps.

II.2 Un temps vécu autrement.

Au village, on ne vit pas en tenant compte des heures. D'où, il n'y a ni réveil, ni montre. A voir le rythme de la vie, les gens n'en ont pas besoin. Ils vivent à un rythme tellement différent de celui de la ville que, jamais, il ne leur serait venu à l'idée de regarder l'heure à une montre. On se lève très tôt le matin avec l'aube, le cri des coqs.
Alors l'activité commence : les bergers vont suivant leurs bêtes.

Par contre, les citadins ont une façon différente de vivre le temps. Ils prévoient la division de la journée en heures.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Les Yeux baissés*, Paris, Ed.du Seuil, 1991, p. 73.
[2] *Ibidem*.

II.2.1. Les heures de la journée.

La jeune exilée, chez qui la notion d'heure n'existe pas, apprend cette division de la journée en heures par son père.

> « *Mon père m'expliqua que dans ce pays la journée était divisée en heures* »[1].

Ceci est nouveau pour la jeune exilée dans la mesure où, au village, on se réfère souvent au lever et au coucher du soleil pour savoir l'heure qu'il fait, sans précision.

Dans son village berbère, pour connaître midi par exemple, il ne faut pas beaucoup de précision, comme nous le confie Brick Oussaid dans son ouvrage intitulé *Les coquelicots de l'oriental*.

> « *....il fallait chercher un endroit plat et ensoleillé, se mettre débout, droit, puis regarder la longueur de l'ombre ; midi correspondait à sa trace minimum sur le sol* »[2].

Cette absence de division de la journée en heures au village ne manque pas de conséquences sur la façon de vivre le temps chez la jeune exilée. Par exemple, elle confond la journée et la nuit.

II.2.2. La confusion de la journée et de la nuit.

Ne pas savoir la division de la journée en heures peut, souvent, déboucher sur la perte de la notion de temps. C'est ce qui est arrivé à la petite fille.

> « *Je confondais le jour et la nuit (...) J'avais perdu le matin. Je n'arrivais pas à le retrouver* »[3].

[1] Tahar Ben Jelloun, *op.cit.* , p.72.
[2] Brick Oussaid, *Les coquelicots de l'oriental, chronique d'une famille berbère marocaine*, Paris, Ed.la Découverte, 1984, p.70.
[3] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.72.

Pour pallier à ce problème, une des solutions est de savoir lire la montre. C'est celle-ci qui, en effet, permet à quelqu'un de savoir quand on passe d'une heure à une autre. C'est dans ce cadre que la jeune exilée s'approprie la montre de son père pour apprendre le temps Occidental.

Elle pourra ainsi trouver ses repères.

> *« Il me laissa sa montre, je passai la journée à apprendre le temps. J'avais trouvé mes propres repères avec le départ de mon père au travail et à son retour »*[1].

Comme nous venons de le voir, le temps vécu au village africain berbère contraste énormément avec celui vécu en Occident. Il est donc compréhensible que la jeune exilée, qui s'implante pour la première fois en Europe, réalise que le temps n'est pas vécu de la même façon dans tous les coins du monde. C'est pour cela qu'elle fait recours à la montre pour trouver ses repères.

II.3. Des hommes peu humains.

Nombreux africains continuent à penser que l'Europe est source de bonheur , un « paradis terrestre ».
Beaucoup d'africains nourrissent, par conséquent, une soif ardente de voir cette Europe.

> *« L'Europe , c'était quoi ? c'est la bonté, la générosité ; Europe était présentée comme le ciel. On a tout (..), on ne tue pas, (...) la haine est inconnue »*[2].

La réflexion ci-dessus n'est pas du tout éloignée de celle de la jeune exilée qui, avant de fuir le village natal, pense que la France constitue une terre d'asile sure. Elle s'imagine que ce pays est un « eldorado » ouvert à tous, le pays des facilités à tous les points de vue.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*,p.72
[2]Collectif, *Rêves d'en France*, Des Africains parlent, qui les écoutent ?, Paris, Harmattan, 1979, 184p, p.59

C'est pour cela qu'elle tient absolument à s'exiler en France, peu importe les conditions dans lesquelles elle partira.

> « *En France, même vendue. Je saurais m'enfuir (...) c'était mon rêve*»[1].

La jeune fille considère, elle aussi, ce pays comme un milieu salutaire. Malheureusement, tous les africains qui se rendent en Occident pour la première fois découvrent, souvent,à leur grande surprise, l'inhospitalité des Occidentaux.

II.3.1. L'inhospitalité.

Au débarquement en Occident, l'Africain qui y arrive pour la première fois souffre de l'inhospitalité à laquelle il se heurte. Partout, il ne rencontre que des visages fermés à l'accueil. Habitué à la chaleur humaine des africains, il constate amèrement l'absence de la collectivité en Occident.

En Afrique, par contre, les gens se confient facilement les uns aux autres et répondent aux mêmes sollicitations.
Un peu partout en Afrique, on réserve à l'étranger une place de marque. Ce souci anime tout le cadre traditionnel africain.

La jeune exilée est, elle aussi, frappée par l'inhospitalité qu'elle constate en Occident à son arrivée.

> « *J'avais l'impression d'être devenue, du jour au lendemain, sourde-muette, (...) jetée et oubliée par mes parents dans une ville où tout le monde me tournait le dos, où personne ne me regardait ni ne me parlait* »[2].

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p.36
[2] *Idem*, p.71.

On voit donc que la jeune exilée, habituée à l'hospitalité devenue une coutume en Afrique, est profondément marquée par le fait que personne ne veut s'intéresser à elle.

Elle commence à se poser de multiples questions sur cette situation inhabituelle pour elle.

> « *Peut-être que j'étais transparente, invisible, que la couleur sombre de ma peau faisait qu'on me confondait avec les arbres* »[1].

La jeune exilée est déçue par cette inhospitalité et ne parvient pas à la comprendre. C'est pour cela qu'elle se met en tête qu'elle serait peut-être « transparente ». Sinon, elle pense que les gens devraient lui parler.

L'autre hypothèse qu'elle avance est liée à la couleur de sa peau. Elle pense, en effet, que le fait qu'elle n'est pas de couleur blanche fait qu'elle soit confondue avec les arbres.

A analyser de plus près les différentes révélations de la jeune exilée, nous voyons que l'inhospitalité des Occidentaux dépasse son entendement. Elle est surtout étonnée de constater que les Occidentaux ne réservent pas un accueil chaleureux à un étranger alors que, chez elle, au village berbère, on va jusqu'à considérer comme membres de la famille des étrangers qu'on héberge.
Tel est d'ailleurs le cas dans presque tous les villages africains.

Signalons qu'en plus de cette inhospitalité, elle ne tarde pas à découvrir aussi le racisme des Occidentaux.

[1]Tahar Ben Jelloun , *Op.cit.*,p.71.

II.3.2. Le racisme.

L'un des dangers les plus graves qui ont menacé la paix du monde, l'une des erreurs les plus monstrueuses qu'a connu jusqu'ici l'humanité, c'est le racisme. Même s'il a sévi en Europe par la vague de l'anti-sémitisme et du pangernamisme, il y a lieu de remarquer que c'est surtout sur les peuples africains qu'il a trouvé un champ d'application privilégié.

P.ENGLEBERT nous dit, à propos de ce phénomène du racisme, ce qui suit :

> « *Le racisme professe la supériorité d'une race sur une autre ou sur les autres. Il revendique le droit pour la race supérieure d'opprimer les autres au nom de sa supériorité* »[1].

C'est dans cet ordre d'idées qu'il fut, par exemple, un temps où l'africain, peu importe sa couleur, noire ou arabe, était dénigré pour la simple raison qu'il n'était pas de couleur blanche.

Ce mythe qui fait passer l'homme blanc pour supérieur à toutes les autres races se fonde, souvent ,sur des préjugés de couleur, lesquels préjugés vont, malheureusement , conduire dans certains cas à un sentiment de haine envers l'autre race et sans cause valable.

> « *Le préjugé de couleur n'est rien d'autre qu'une haine irraisonnée d'une race pour une autre, le mépris des peuples forts et riches pour ceux qu'ils considèrent inférieurs à eux-mêmes* »[2].

C'est donc sous cet angle que nous devons comprendre la ségrégation raciale à laquelle la jeune exilée se heurte brutalement à son débarquement à Paris.

[1] P.ENGLEBERT MVENG, *Dossier culturel PAN-AFRICAIN*, Paris, Presses Jurassiennes, 1966, p. 188.
[2] BURMS (S.A), *Le préjugé de race et de couleur*, Paris, Payot, 1952, p.14.

Elle constate, en effet , que les arabes n'ont pas de place sur cette terre d'asile. Des groupes de racistes français se sont constitués pour faire la « chasse à l'arabe ». C'est ainsi que l'exilée assiste à de fréquents assassinats de ses frères et sœurs arabes.

> « *Un jour, au moment où, dans mon lit, (...), je fus arrêtée net par le bruit d'une déflagration suivi d'un cri d'une mère dont on venait de tuer le fils, Djellali(....). Il était neuf heures, ce dimanche 27 octobre 1971 lorsqu'une balle traversa le cœur d'un enfant qui jouait au flipper dans un café de la Groutte-d'Or* »[1].

Suite à ces tueries successives, l'exilée découvre peu à peu le racisme de certains Occidentaux.

L'exilée réalise qu'il existe, quand même, un bon nombre de français qui sont contre le racisme. Certains d'entre eux ne cessent d'ailleurs de décrier ce phénomène inhumain et dégradant. Pour preuve, le jour de l'enterrement du jeune arabe Djellali, il y a des français qui s'associent à des familles arabes et brandissent des pancartes dénonçant le racisme.

> « *L'enterrement fut immense manifestation silencieuse où les Français brandissaient le portait de Djellali et des pancartes où ils dénonçaient le racisme* »[2].

Ce passage nous révèle que, même si le racisme s'est installé en France à une certaine période de l'histoire, tous les français ne devraient pas être considérés comme des racistes. Il existait des français intègres qui militaient en faveur de la fraternité universelle.

Revenant sur le cas de la jeune exilée, nous présumons qu'elle est désillusionnée par ce qu 'elle découvre en France.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, pp.109-111.
[2] *Idem*, p.111

En effet, la jeune exilée prenait, auparavant, la France pour un « paradis terrestre » exempt de ségrégation raciale.

Avant, elle croyait que l'Homme blanc, civilisé qu'il est, ne pourrait songer à malmener ou, à fortiori, à tuer son semblable sur le seul critère de différence de couleur de la peau.

Si nous revenons sur le phénomène de racisme décrit précédemment, nous constatons que ce racisme est souvent consécutif au mythe de la supériorité de l'homme blanc sur les autres races. On remarque que ce mythe prend surtout origine dans le souci de domination raciale.

> « *Le racisme choisit un univers où tout est déterminé d'avance à son avantage bien entendu et fixé pour toujours. C'est un véritable mythe imposé à l'autre qui permet d'étudier le problème d'altérité en installant une différence qualitative ; fondement d'une hiérarchie entre l'autre et moi* »[1].

c'est donc dans cette perspective que, depuis fort longtemps, l'homme blanc a toujours essayé de se placer au plus haut niveau par rapport aux autres races. Il a , par voie de conséquence, cherché à valoriser tout ce qui vient du blanc surtout sur les plans religieux et culturel. De ceci est née une certaine discrimination des autres races par l'Homme blanc.

Soulignons ici que cette discrimination s'est surtout exercée, avec beaucoup plus de zèle, sur les peuples africains qui ont vu aussi leurs cultures rejetées par l'homme blanc. C'est ainsi qu'en plus de cette ségrégation raciale, la jeune exilée assiste à l'intolérance culturelle des blancs.

[1] CHEVRIER (Jacques), *Littérature nègre*, (2è Ed.) , Paris, Armand colin, 1974 p. 156.

II.3.3. L'intolérance culturelle.

L'esprit d'intolérance culturelle des blancs ne leur permettait pas, à une certaine période de l'histoire, de concevoir les croyances religieuses des africains dans ce qu'elles pourraient avoir de différent ou d'original.

Ces blancs n'imaginaient pas, en fait, l'existence d'une autre religion en dehors de la leur. Les raisons à cette situation ne manquaient pas évidemment.

En effet, les Occidentaux avaient, depuis belle lurette, tenté de nier l'histoire des peuples africains qu'ils considéraient comme « *primitifs* ». Par conséquent, les cultures et les religions africaines devaient , dans le même ordre d'idées, subir le même sort.

L'africain était donc, pour ces raisons, considéré comme étant de race « *barbare* » alors que le blanc se faisait passer pour quelqu'un de race « *civilisatrice* », donc maître incontesté. Sa religion chrétienne devait primer sur les autres religions, considérées par lui comme des pseudo-religions. Celles- ci étaient vouées à la disparition pour céder la place à la seule religion chrétienne.

Parmi ces religions, la plus visée était la religion musulmane.

> « *Selon certains, il est illégitime ou inopportun d'étudier l'Islam en France* »[1].

La religion musulmane, qui avait tendance à prendre racines en France, a été étouffée.

[1] Gilles Kepel, *Les banlieux de l'Islam*, « Naissance d'une religion en France.», Paris, Ed. du Seuil, 1991,p.10.

Il s'avère nécessaire de signaler ici qu'en France, la demande de l'Islam a pris forme à partir des années soixante-dix, et que cette demande correspondait à la prise de conscience par beaucoup d'émigrés d'origine musulmane qu'ils étaient engagés dans un inéluctable processus de sédentarisation. Ils cherchaient donc comment implanter la religion musulmane en France.

Malheureusement, les français, intolérants qu'ils étaient culturellement à cette époque-là, devaient, à tout prix, barrer la route à cette religion étrange.

C'est sous cet angle que nos devons comprendre l'intolérance culturelle à laquelle la jeune exilée se heurte brutalement à son débarquement à Paris. Elle constate, d'emblée, que la religion musulmane, qui est celle de ses parents, n'est pas du tout tolérée sur cette terre d'asile, la seule religion reconnue étant la religion catholique.

C'est pour cette raison que les musulmans sont persécutés.

> « *Un jour, tôt le matin, alors que tout le monde dormait encore, le film du quartier fut fermé, et les voitures de police envahirent les rues.*
> *En quelques minutes, nous fûmes assiégés par une armée de policiers, mitraillette au bras, ils entrèrent dans les appartements, fouillèrent partout, renversèrent les tables et jetèrent des affaires par les fenêtres. (….).*
> *Les femmes hurlaient. Les policiers criaient les insultes. Les enfants couraient dans tous les sens. Sur le trottoir, il y avait des chaises cassées, des canapés, des cadres , des casseroles, des assiettes,. Ils balançaient tout avec une telle férocité qu'on se serait cru en pleine guerre. C'était peut-être cela la guerre. Nous étions livrés à la folie de cette armée de policiers qui s'acharnaient sur les objets de notre vie quotidienne. Ils étaient venus pour tout casser »*[1].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, . p.101.

A travers ce passage, nous remarquons la part non négligeable du gouvernent français dans le refus de l'implantation de l'Islam sur le sol français. En effet, c'est l'intervention de la police dans la persécution des musulmans qui montre à suffisance la détermination des autorités françaises à nettoyer, à jamais, de leur sol, cette religion.

La jeune exilée ne se trompe pas finalement en pensant à une « guerre » lorsqu'elle assiste à ces exactions commises par les policiers. Il s'agit bel et bien d'une « guerre » engagée par le gouvernement français contre la religion musulmane. Pour atteindre cet objectif, tous les moyens sont à mettre en œuvre, y compris la violence. Celle-ci vise à décourager les musulmans dans leur tentative de faire asseoir leur religion en France. Tout ce qui est susceptible de contribuer au développement de l'Islam est à bannir. C'est pour cette raison, par exemple, qu'au moment où les policiers s'attaquent aux familles musulmanes, le coran est jeté par la fenêtre après avoir été piétiné.

> *« Les policiers venaient de jeter par la fenêtre, après l'avoir piétiné, le coran »*[1]

Ce livre est particulièrement visé en ce sens qu'il est supposé être la principale source d'inspiration de tout musulman, un livre sacré.

Devant une telle intolérance religieuse, les musulmans s'indignent et regrettent leur état d'exilés et interprètent cette violence des chrétiens vis-à-vis d'eux comme une punition de Dieu et regrettent aussi pourquoi ils se sont exilés en France.

> *« Mais que faisons-nous ici dans ce pays, sur cette terre ennemie ? Pourquoi nous avoir exilés ? Dieu nous a punis ; nous n'avons pas pu l'aimer ni l'adorer »*[2].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, 64
[2] *Idem*, p. 102.

Les précédents témoignages de la jeune exilée nous révèlent que certains pays Occidentaux se démarquent dans la discrimination raciale et culturelle, même si les africains prenaient l'Occident, à une certaine période de l'histoire, pour « *eldorado* ».

II.4. Une culture différente.

Quiconque prend le chemin de l'exil rencontre une nouvelle culture dans le pays d'accueil.

Pour mieux s'insérer dans la nouvelle société, l'exilé doit fournir un effort particulier dans la maîtrise de certains aspects propres à la culture de cette société.

Un des premiers éléments culturels auxquels l'exilé doit s'intéresser, c'est la langue.

C'est ainsi donc qu'à son contact avec l'Europe, la jeune exilée délaisse progressivement sa langue berbère pour apprendre la langue française.

II.4.1. La langue française.

A son arrivée en France, l'exilée est beaucoup étonnée d'entendre des gens communiquer dans une langue qui n'est pas le berbère.

> « *Ma langue, c'était le berbère, et je ne comprenais pas qu'on utilise un autre dialecte pour communiquer. Comme tous les enfants, je considérais que ma langue maternelle était universelle* »[1]

Au village, elle ne connaît que le berbère comme langue. En dehors du berbère, elle croit qu'aucune autre langue ne peut se concevoir. Elle prenait le berbère pour une langue universelle. Si d'autres langues existent, elle les prend pour des « *dialectes* ».

On voit, par exemple, que cette exilée ignore le français avant l'exil et va jusqu'à le considérer comme un dialecte alors qu'elle fait passer le berbère pour une langue. Pourtant, le berbère ne revêt pas un statut de langue.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.71.

Pour pouvoir communiquer avec les autres, la maîtrise de la langue du pays d'accueil s'impose chez un exilé. Celui-ci n'a donc pas de choix. C'est uniquement cet apprentissage qui lui permet de s'intégrer facilement dans la nouvelle société.

C'est ainsi que la jeune exilée, à son arrivée en France, s'emploie à apprendre le Français pour bien le maîtriser.

> « *J'appris à dire les couleurs en français (...)*
> *Au bout d'un mois, je connaissais l'alphabet et j'écrivais mon nom. J'avais une boulimie de lecture* »[1].

Mais l'apprentissage de la nouvelle langue chez un exilé ne se fait pas sans difficultés. Cela dépend du fait que les structures linguistiques de sa langue maternelle s'éloignent, souvent, des structures linguistiques de la langue parlée sur la terre d'asile.

Dans l'apprentissage de cette langue étrangère, n'est –ce pas que l'exilée doit essayer de réfléchir dans celle-ci pour bien l'assimiler ?

Cette exigence requiert de préférence une distance par rapport aux structures linguistiques de sa langue maternelle qui correspond à la vision personnelle et collective de son monde car, comme l'affirme Frantz Fanon :

> « *Un homme qui possède le langage, possède par contre-coup le monde exprimé et impliqué par ce langage* »[2].

Or, cela est possible lorsqu'on se détache de sa langue maternelle.

Ceci semble aussi être la conviction de la jeune exilée. En effet, elle pense que, pour s'approprier définitivement la langue française, il faut qu'elle se passe carrément de sa langue maternelle berbère.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.78.
[2] FANON (FRANTZ). *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, p.14.

> *« Je connaissais par cœur les conjugaisons des verbes « être » et « voir » , mais je me trompais tout le temps quand il s'agissait de les utiliser dans une longue phrase. Je compris qu'il fallait se détacher complètement du pays natal »*[1].

Par ce détachement complet vis-à-vis du pays natal nous sous-entendons que l'exilée veut prendre une distance par rapport à sa langue maternelle. Elle croit que c'est la meilleure façon de pouvoir maîtriser sans faille la langue française.

Mais force est de constater que l'apprentissage de la nouvelle langue chez un exilé crée, souvent, un certain conflit d'ordre linguistique entre la langue maternelle et la langue du pays d'accueil.

En effet, les deux langues en contact entretiennent des relations conflictuelles tendant à amener l'une à anéantir l'autre et vice-versa.

La jeune exilée en fait l'expérience au moment où elle tend à substituer à la langue berbère la langue française. Les mots de la première barrent la route aux mots de la seconde.

> *« Ceux qui avaient aux pieds des l avançaient sans problème, mais ceux qui se terminaient par des s ou des Y avaient du mal à suivre le rythme de l'invasion.*
> *Deux lignes tracées probablement par un i couché m'attachèrent contre l'arbre.*
> *Elles me ficelèrent et firent un nœud avec plusieurs oe.*
> *Un grand Y me tenait la bouche ouverte, chaque œil était maintenu par un l majuscule.*

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, pp.104-105.

Les mots entrèrent en masse avec le matériel de balayage et vidèrent ma tête de tout ce qu'elle avait accumulé en une année. (...)
Il y eut une petite guerre brève mais efficace entre les mots français et les mots berbères. (....)
Les mots berbères ne se laissaient pas faire.
Ils avaient formé une ligne de défense contre les envahisseurs. La bataille fut rude »[1].

Nous remarquons donc que, sur le plan linguistique, il n'est pas aisé pour la jeune exilée de maîtriser la langue française dans la mesure où la langue berbère n'a pas de ressemblance avec le Français au niveau lexical. En effet, telle lettre de la langue berbère n'existe pas forcément en langue française.

Nous remarquons donc qu'au contact avec le pays d'accueil, un exilé doit apprendre la langue du pays d'accueil. Mais, l'apprentissage de la langue nouvelle ne va pas sans difficultés. Le conflit entre les langues en contact est un des exemples les plus éloquents de ces difficultés.

I.4.2. L'amour.

L'exilé se fait, souvent, observateur intéressé des mœurs de la nouvelle société qui l'accueille. Il regarde discrètement cette société pour pouvoir se familiariser avec son mode de vie. Signalons ici que l'amour, qui n'est pas vécu de la même façon dans toutes les sociétés , est aussi l'un des éléments auxquels l'exilé peut s'intéresser.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, pp. 80-81

La jeune exilée, qui est d'une famille musulmane, et à fortiori qui est villageoise, nous révèle la forme d'amour vécu dans sa société. Elle veut nous faire comprendre que cet amour est différent de celui qu'elle rencontre en Occident.

> « *Dans cette tribu, le mot « amour » ne circule pas. On le laisse à celui ou à celle qui a mal tourné.*
> *Elle est tombée avec un homme. Il s'agit de chute et déchéance. L'amour n'est pas un spectacle* »[1].

Dans la société d'origine de la jeune exilée, l'amour est discret. Cela est d'ailleurs le cas dans presque toutes les sociétés musulmanes. En effet, dans celles-ci, l'amour n'est pas déclaré à haute voix. Il ne se décrit pas. Il reste en dehors des mots et des gestes.

Les sentiments entre amoureux ne se manifestent pas au grand jour. Ils sont cachés par une sorte de pudeur et de honte. La femme n'extériorise son amour envers son mari que dans un geste ; en baissant les yeux . L'homme salue son épouse en lui serrant la main.

Dans la société musulmane, il est défendu de rendre public l'amour que l'on a envers quelqu'un. Celui ou celle qui va à l'encontre de cette instruction est considéré(e) comme déchu(e).

A son arrivée en France, elle découvre un amour tout à fait différent.

« *Forcément l'amour que j'allais connaître était différent* »[2].

Le mot « *différent* » nous révèle ici que l'exilée constate qu'en Occident, l'amour est plutôt public.

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p.146.
[2] *Ibidem*.

En effet, en Occident, les amoureux se tiennent par la main en marchant. Ils se permettent de s'embrasser sur le front ou sur la joue devant les autres, voire devant les enfants. Ceci est inconcevable dans la société musulmane.

> « *Je ne me souviens pas avoir vu un jour mon père poser un baiser sur le visage de ma mère* »[1].

Ce qui frappe la jeune exilée, c'est la manière des Occidentaux d'exhiber l'amour au grand jour.

II.4.3. Le cinéma.

Entre autres découvertes qu'un exilé, en provenance du village africain, fait en Occident figure le cinéma. Celui-ci devient l'objet de son admiration, car il n'a jamais existé dans un village africain. Il arrive même que cet exilé prenne les images qu'il voit sur l'écran pour une réalité en train d'être vécue. Ceci s'entend dans la mesure où le monde du cinéma est inconnu au village.

C'est ce qui arrive à la jeune exilée lorsqu'elle se rend pour la première fois au cinéma.

> « *Pour moi, ce n'étaient pas des images. Tout devait se passer derrière le drap blanc tendu au fond de la salle* »[2].

Il est compréhensible que la jeune villageoise, qui découvre le cinéma, ne puisse pas d'emblée comprendre son mécanisme de fonctionnement.

Elle est pertinemment convaincue que toutes les images qu'elle voit doivent être réelles.

Elle ne parvient pas à s'imaginer que ces images sont le produit d'un pur montage.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.145
[2] *Idem*,, p.100

Bien que le cinéma peut faire l'objet d'admiration chez un exilé villageois qui vient de s'implanter en Occident, certaines des images qu'il propose le déçoivent, surtout qu'il a tendance à les prendre pour une réalité vécue. Tel est le cas de la jeune exilée du roman *Les yeux baissés.*

> « *Il y avait peu de salles dans notre quartier, mais les mêmes films passaient à longueur d'année : les films de violence, de massacre, de tuerie et d'horreur. Peut-être que ce quartier ne méritait pas des films d'amour.*
> *Je regardais les affiches et ne comprenais pas pourquoi on nous proposait tant de brutalité* »[1] .

Nous voyons donc que la jeune exilée est déçue par le caractère brutal des films proposés en Occident. Alors qu'elle souhaiterait suivre, par exemple, des films d'amour, elle réalise, malheureusement, que le cinéma français ne montre que des scènes horribles.

II.4.4. L'école française.

Avant de montrer comment l'école française a été une découverte chez la jeune exilée, nous projetons d'abord de faire une analyse des différences existant entre l'école française et l'école coranique.

Les différences entre ces deux écoles sont multiples tant sur le plan des méthodes que sur le plan des visées.

Parmi les vecteurs des valeurs de culture Occidentale, l'école est, sans aucun doute, le plus incontournable.

L'école Occidentale est incontestablement le thermomètre du degré individuel comme du niveau collectif d'assimilation des connaissances scientifiques dans bien de domaines.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit.*,.p.100

Quant à l'école coranique, le but avoué et exclusif est l'orientation vers Dieu, la connaissance métaphysique.

Les petits enfants doivent apprendre les lois de Dieu et par la même occasion à lire et à écrire.

L'école française accueille tout le monde : garçons et filles, tandis que l'école coranique n'est accessible qu'aux garçons.

> « *Il y avait une école dans une petite mosquée. Mais les filles n'y avaient pas droit. Mon frère y allait. Je l'accompagnais de temps en temps et restais à rôder autour comme une folle, recevant l'écho des versets récités par l'ensemble de la classe. Je les répétais maladroitement, sans rien comprendre* »[1].

Arrivée en France, la jeune exilée est étonnée de constater que, contrairement à l'école coranique, l'école française propose aux apprenants un cursus chargé et varié. C'est ainsi qu'elle se résout à fréquenter l'école française.

> « *J'ai envie de tout connaître. Moi aussi j'irai à l'école. J'apprendrai le calcul et l'écriture, j'apprendrai (...) les machines* »[2].

La jeune exilée est contente de découvrir l'école étrangère. Contrairement à l'école coranique, qui ne dispense qu'un enseignement à caractère religieux, la nouvelle école lui permettra d'acquérir de nouvelles connaissances.
Cette école la dotera d'une nouvelle conception du monde dans la mesure où elle lui donnera l'occasion de dévoiler certains secrets de la nature.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p. 27.
[2] *Idem* , pp. 75-76.

La jeune exilée est aussi heureuse de constater que l'école française est moins contraignante par rapport à l'école coranique.

En effet, à l'école coranique, le maître doit se munir d'un « bâton aiguisé au bout » pour sanctionner ceux qui ne sont pas à même de réciter correctement les différents versets du coran. Mais à l'école française, ce genre de châtiment n'existe pas.

> « *Fini le fqih aveugle avec son bâton aiguisé au bout pour faire mal* »[1].

La jeune fille se réjouit donc de l'instruction publique, contrairement aux autres musulmans qui ne ménagent rien pour la dénigrer. Ceux qui la discréditent pensent que le seul sujet d'étude valable est le coran.

> « *(.....) les imams prononçaient des sermons contre l'instruction publique, remplaçant le mot « madrassa »-école-par « migissa »-saleté-.*
> *Pour eux, le seul sujet d'études valable était le coran que les garçons étudiaient à la mosquée* »[2]

Géraldine Brooks nous révèle aussi pourquoi les imams étaient contre l'instruction publique.

> « *A quoi pouvaient bien servir l'histoire, la géographie et les langues étrangères, puisqu'elles faisaient connaître des pays et des peuples impies ? »*[3].

En rayant du cursus scolaire des cours comme l'histoire, la géographie et les langues étrangères, les imams croyaient barrer la route à tous les musulmans qui tenteraient, à travers les cours précités, de vouloir connaître la culture des pays non islamisés qui sont qualifiés « *d'impies* » par eux.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit* p.76.
[2] Géraldine Brooks, *Les femmes dans l'Islam* , un monde caché .Traduit de l'Anglais par Jacqueline Lahana. Paris, Ed. Belfond, 1995, p.198.
[3] *Ibidem*

Nous comprenons donc pourquoi la jeune exilée est émerveillée par la découverte de l'école française.

Celle-ci procure, en effet, un épanouissement intellectuel complet par rapport à l'école coranique qui a pour mission principale d'enseigner à respecter la religion musulmane et à intégrer les connaissances qu'elle véhicule.

Même si Flis-zonabend mentionne dans l'horaire de l'école coranique « *une vague formation juridique, la grammaire, la poésie(....)* »[1] , il n'y a pas à proprement parler de formation scientifique dans la mesure où l'éducation coranique vise à perpétuer les usages séculaires des musulmans.

A travers le programme qu'elle dispense, nous voyons que l'école coranique ne peut en aucune manière permettre un quelconque développement, son enseignement ne se limitant qu'au domaine religieux.

C'est d'ailleurs ce qu'évoque l'écrivain SAMB (Amar) lorsqu'il analyse les conséquences liées au programme limitatif proposé par l'école coranique :

> « ... *l'analphabétisme continuera à gagner un nombre croissant d'adeptes et de dupes, il n'y aura certainement pas de progrès social, économique ou culturel* »[2].

Pour la jeune exilée, l'école française est donc une grande découverte.

[1] Flis-Zonabend, *Lycéens de Dakar*, Paris, François Maspero, 1968, p.69.
[2] SAMB (Amar), *Matraqué par le destin ou la vie d'un talibé,* Dakar, Abidjan, N.E.A., 1973, p.18

En effet, alors qu'elle ne connaissait, avant son exil, que l'école coranique exclusivement réservée aux garçons , une école à programme incomplet au niveau scientifique, elle découvre l'école française dont les portes sont ouvertes à tous-garçons et filles-, une école dont le programme permet à celui ou celle qui la fréquente de s'épanouir intellectuellement d'une manière tout à fait ouverte.

L'accès des filles à l'école occidentale révèle donc à la jeune exilée combien la condition féminine occidentale est de loin meilleure par rapport à la condition féminine musulmane.

II.4.5. La condition féminine occidentale.

Dans la société musulmane, la femme est depuis longtemps restée organisatrice du ménage et son activité s'est toujours limitée à l'exécution des ordres que dicte le mari. Aussi, la femme a-t-elle toujours été considérée par le mari comme un «objet» de plaisir, une «machine» à faire des enfants.

Toute l'éducation de la jeune fille musulmane était orientée dans le seul but de la préparer à son futur rôle d'épouse et de mère. Elle était initiée aux travaux ménagers, et très souvent aussi aux travaux de champs.

On lui apprenait également à user de la coquetterie, et on lui inculquait le respect et la soumission envers l'homme.

Aussi le cadre d'activité ne dépassait-il pas son milieu de vie : la maison des parents.

L'instruction ne devait pas dépasser ce qu'exige d'elle son futur rôle.

Parlant de la fille musulmane, MONTEIL affirmait que « *pour elle*, dès sa naissance, tout tourne (...) *autour de l'environnement capital de la vie de la femme : le mariage* »[1].

[1] MONTEIL (Vincent), *L'Islam noir*, Paris, Seuil, 1964, p.152.

La femme musulmane était donc soumise au bien vouloir de l'homme. Elle était considérée comme inférieure à l'homme, et souvent des justifications ne manquaient pas pour expliquer pourquoi la femme ne peut jamais égaler l'homme.

> « *Il va de soi que la nature même de la femme la rend inégale à l'homme. Vous me direz qu'il y a des femmes qui occupent les mêmes postes que les hommes. Vous avez les reines Balkis de Saba, Zénobie de palmyre, Victoria d'Agleterre, Cathérine de Russie, Mme Curie, Simone de Beauvoir. Ce sont précisément les exceptions qui confirment la règle. Si la femme était vraiment l'égale de l'homme en toutes choses, il y aurait longtemps que, sans solliciter l'assistance de son rival et même malgré lui, elle aurait réalisé cette égalité.*
> *Aux yeux de Dieu, la femme est l'égal de l'homme. Mais il existe entre elle et l'homme des différences naturelles qui font qu'elle se trouve dans un état d'infériorité* »[1].

Dans une société musulmane, la femme a toujours occupé une place inférieure par rapport à son mari. Ils ne doivent pas se mettre sur un même pied d'égalité.

La femme musulmane est restée toujours méprisée, opprimée. Elle regardait toujours son mari les yeux baissés en signe de respect.

Signalons en passant qu'actuellement, cette situation tend à changer dans certaines sociétés musulmanes.

En Occident, la femme a le même statut que l'homme dans bien de domaines. Elle peut fréquenter l'école jusqu'à l'Université. Elle peut aussi accéder à n'importe quel poste, pourvu qu'elle en ait les compétences voulues.

[1] Fadela m`rabet, *La femme algérienne suivie de Les Algériennes*, Paris, Ed. François Maspero, 1983, p.17.

La jeune exilée s'aperçoit, à son arrivée à Paris, combien les droits de la femme sont respectés. Son accès à l'école est, pour elle, un exemple éloquent de l'émancipation de la femme en Occident. Elle constate qu'en Occident la femme est estimée à sa juste valeur.

Pendant son séjour en Occident, elle acquiert progressivement le sens de l'égalité entre l'homme et la femme.

Elle est profondément marquée par cette égalité à tel enseigne qu'après son mariage, elle ne cesse de plaider, devant son mari, pour un statut de la femme qui égale à celui de l'homme.

> « *Il s'est trouvé face à une femme qui revendique un statut d'égal à l'homme sur tous les plans* »[1].

Cette lutte pour l'émancipation féminine est consécutive à ce qu'elle découvre en Occident même si elle ne le laisse pas entendre clairement.
Elle trouve, en effet, en Occident, des femmes jouissant des mêmes droits que les hommes.
Cette condition féminine occidentale figure donc sur la liste des grandes découvertes de la jeune exilée. Elle est ébahie de constater que, sous d'autres cieux, la femme est respectée, jouit des mêmes droits que l'homme.

II.4.6. Les mets français.

Dans les villages africains, faute de moyens, les gens se contentent d'un repas souvent frugal et non varié.

Par contre, en Occident, en plus de la variété des mets, la cuisine est tellement bien travaillée que les repas qui en sortent sont très appétissants. Ceci est possible grâce aux multiples techniques curinaires utilisées.
Ces mets occidentaux ne peuvent pas laisser indifférent un exilé venu d'Afrique lorsqu'il fréquente les grands restaurants.

[1] Tahar Ben Jelloun,*Op. cit.*, p.273

C'est ce qui arrive à la jeune exilée lorsque son père l'amène dans un grand restaurant de Paris.

> « *Mon père décida de m'emmener tous les soirs au restaurant. J'allais faire une autre grande découverte : le Mac Donald.*
> *Ce fut une rencontre historique : la bergère écarquillait les yeux devant ces rondelles de viande, de pain et de fromage.*
> *J'en raffolais. Mon père me regardait manger goulûment* »[1].

Nous voyons donc que la jeune exilée n'était pas habituée, au village, à prendre des mets aussi délicieux. Certains mets comme la viande, le pain et le fromage étant d'une grande rareté au village. D'où, la jeune fille exilée ne parvient pas à se retenir devant les mets français. Elle les prend avec un grand appétit.

En conclusion, nous voyons que la jeune exilée, qui s'installe pour la première fois en Occident, ne cesse de faire des découvertes. Elle se trouve dans un monde qui contraste énormément avec son pays d'origine sur plusieurs plans : la nature, la culture, les relations humaines.....

En faisant le bilan de ce qui différencie son village natal et le monde occidental, la jeune exilée ne cesse d'admirer ce qu'elle découvre en Occident.
Nous citerons ici l'exemple de la condition féminine occidentale qui la marque profondément.

Soulignons ici que les diverses découvertes consécutives à l'exil varient d'un exilé à l'autre.

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p. 86.

CHAPITRE III : L'EXIL ET L'IMPOSSIBLE RETOUR.

Nous verrons, à travers ce chapitre, certaines formes de déracinement qui peuvent se manifester chez un exilé. Mais, il sera surtout question de montrer comment le déracinement constitue un handicap majeur à la tentative de retour de l'exilé dans sa société d'origine.

III.1. Le déracinement.

Transplanté dans un nouveau monde, l'exilé doit s'adapter à des règles culturelles étrangères à celles de son ancienne vie. De ce contact avec de nouvelles réalités de loin différentes de celles de son ancienne société peut naître un certain déracinement qui se manifeste sous multiples formes.

Chez l'héroïne du roman *Les yeux baissés*, le déracinement se révèle à travers l'oubli, le désintéressement et le mépris envers tout ce qui a trait au village et aux villageois.

III.1.1. L'oubli.

L'Occident et son école ont perturbé l'ancienne exilée au niveau de la vie et des mentalités. L'Occident est devenu, pour elle, un lieu de relâchement des mœurs, un lieu qui ne lui a pas permis de s'occuper de la tradition et de la sagesse des traditions.

Au contact avec l'Occident, l'héroïne du roman *Les yeux baissés* a eu une attirance manifeste pour la ville occidentale. Elle est allée à la découverte d'un nouveau monde. Elle a été émerveillée par ce qu'elle a vu.

Après avoir vécu une très grande période dans le monde occidental, elle commence à s'éloigner psychiquement de son village natal à tel enseigne qu'à son retour, elle constate qu'elle l'a oublié alors qu'il n'avait subi aucun changement.

> « *Rien n'avait changé, et pourtant tout m'y parut très vieux et très nouveau. Mes yeux n'étaient plus les mêmes, ils avaient vu autre chose, d'autres images s'y étaient imprimées* »[1].

La jeune fille a complètement oublié son village natal. Ceci s'explique par le fait qu'elle a eu à contempler, pendant un moment relativement long, la beauté de certains milieux parisiens. Cela a eu pour conséquence l'oubli de ce qu'elle voyait dans son village avant l'exil.

La beauté parisienne l'a beaucoup fascinée et c'est ce qui fait qu'elle oublie son village natal qui ne l'intéresse plus.

Les images qu'elle voit à son retour au village lui paraissent vieilles comme elle nous le précise elle-même.

Le terme «*vieux*» nous révèle que l'ancienne exilée est en train de sous-estimer ce qu'elle voit au village. En comparant le village africain à la ville européenne, elle réalise que ce premier n'a rien de moderne.

Nous comprenons donc que l'ancienne exilée est déracinée. Elle ne parvient pas, au retour de l'Occident, à reconnaître ce qu'elle était, pourtant, habituée à voir avant l'exil.

Cette situation est déplorable, même si l'ancienne exilée essaie de nous faire comprendre que cela est dû au fait que ses yeux avaient vu autre chose : « *Mes yeux n'étaient plus les mêmes, ils avaient vu autre chose* ».

[1] Tahar Ben Jelloun , *Les yeux baissés*, Paris, Seuil , 1991, p. 133.

De retour au bercail, l'ancien exilé peut aussi se désintéresser de ce qu'il trouve dans son pays d'origine.

II.1.2. Le désintéressement.

La plupart des africains exilés en Occident tentent souvent de rejeter leurs propres valeurs au profit de celles des Occidentaux. IYAY KIMONI nous révèle l'initiative de certains africains qui ne rêvent que de copier le modèle culturel de l'Occident.

> « *Les Africains éprouvent, en effet, une grande admiration pour la culture européenne qu'ils trouvent riche et susceptible de satisfaire immédiatement leurs besoins d'émancipation et de liberté individuelle* »[1].

Cette situation décrite par IYAY KIMONI n'épargne pas l'héroïne du roman *Les yeux baissés.*

En effet, depuis son arrivée en France, son pays d'asile, elle ne cesse de manifester un relâchement vis-à-vis de ses convictions religieuses musulmanes, et sans nul doute, pour embrasser la religion chrétienne en vogue en France.
Nous pouvons sous-entendre cela dans ce qu'elle nous révèle.

> « *Mes convictions religieuses s'étaient évanouies. Je croyais en Dieu mais pas à la manière de mes parents* »[2].

Comme elle le précise elle-même, ses convictions religieuses se sont évanouies. Ceci signifie qu'elle n'a plus de souvenirs liés aux pratiques de la religion musulmane. Elle est asservie et aliénée par la modernisation. Elle veut imiter de façon servile les mœurs des européens. Elle sacrifie les valeurs traditionnelles à ses yeux rétrogrades.

[1] KIMONI I, *Destin de la littérature négro-africaine ou problématique d'une culture*, PUZ, 1975, p. 224.
[2] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit.* p.108.

Nous voyons donc que l'exilée est complètement acquise à la religion chrétienne. A ses yeux, seule la civilisation occidentale, avec ses valeurs morales dont le christianisme, représente le type idéal de culture. C'est dans cet ordre d'idées que les valeurs et les coutumes africaines ne font que figure d'anachronisme à ses yeux. L'exilée adopte donc la religion chrétienne.

Ce phénomène s'explique dans la mesure où, en comparant la religion chrétienne à la religion musulmane, l'ancienne exilée trouve que cette première a plus de valeur. Selon elle, fallait-il donc rejeter la religion musulmane en faveur de la religion chrétienne trouvée sur place en France. Elle découvre que les blancs ont une avance par rapport aux africains musulmans au niveau religieux. Cela la pousse donc à adopter pour le christianisme.

On voit donc que le fait d'avoir fréquenté le milieu occidental a opéré un énorme changement dans la personnalité de l'exilée. Il suffit de jeter un regard sur son comportement à son retour au pays natal. Cela est dû sans doute au complexe d'infériorité.

C'est pour cela qu'elle ne veut pas continuer à vivre à l'africaine. Par exemple, il faut, selon elle, prier à l'Occident : «*Je croyais en Dieu, dit-elle, mais pas à la manière de mes parents*».

Ce qui précède nous montre que l'ancienne exilée, qui se désintéresse à la religion musulmane-celle de ses ancêtres-, est déracinée culturellement. Mais il faut signaler ici que l'autre élément culturel duquel elle se désintéresse est sa langue maternelle, le berbère.

> «... *je m'employai activement à maîtriser la concordance des temps. Je fis des exercices et n'utilisais plus le présent. Cela m'amusait car je savais que le jour où je ne mélangerais plus le temps, j'aurais réellement quitté le village*»[1].

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit.* p.106.

On comprend donc, à travers ce passage, que l'exilée voit dans la langue française un tremplin pour accéder à l'identité culturelle des français. Parler le français devient, pour elle, une tentative de parvenir à l'égalité avec l'Européen (le Français). C'est pour cette raison qu'elle a délaissé sa langue maternelle pour maîtriser la langue de l'Européen. Ceci nous révèle que le déracinement de l'exilée a atteint son point culminant.

A travers l'héroïne du roman *Les yeux baissés*, nous remarquons que l'exilé est souvent attiré par la culture du pays d'asile, se désintéressant complètement de son ancienne culture, après l'avoir jugée dévalorisante, en la comparant à la culture qu'il découvre dans le pays d'accueil.

Les Africains qui, par exemple, vivent en exil en Occident subissent souvent, qu'ils veuillent ou non, un changement dans la vision du monde. Leur séjour prolongé en Occident leur permet d'avoir une ouverture d'esprit qui, malheureusement, les mène vers un déracinement. Cela est dû au fait que toutes ces personnes ressentent un certain désintéressement à l'égard des villages et des traditions africaines alors que tout ce qui a trait à l'Occident les attire. Cette situation de l'Africain exilé en Occident est déplorable car « *dépossédé de sa culture, coupé de son univers, (...) il a souvent perdu ses racines...* »[1].

II.1.3 Le mépris.

Pour arriver à ce stade, cela suppose une analyse basée sur la comparaison.

L'héroïne du roman *Les yeux baissés* perçoit en terre occidentale, à travers sa quête vers l'Occident , des valeurs supérieures à celles de l'Afrique.

Le contact avec ce qu'elle considère comme «*civilisation*» occidentale lui retire les conceptions qu'elle avait reçues dans son milieu d'origine. Cela est devenu plus accentué lorsqu'elle a côtoyé l'école occidentale. Elle a eu la tentative d'endosser un habit à l'Européen.

[1] FALK (Jean) et KANE (Mohamadou), *Littérature africaine*, Textes et travaux. Tome 2 , Paris, MEA , 1976, p. 82.

Cette situation nous rappelle les mots d'un critique du nom de BLYDEN qui précise que « *en étudiant en Europe, l'Africain s'éloigne de lui-même et devient étranger à son peuple. Il cesse d'être un Africain dans ses sentiments et ses desseins. Il ne respire plus le souffle de l'Afrique dans ses enseignements dont il s'imprègne.*
L'odeur du terroir ne l'habite plus, tout se résume pour lui à l'Europe et à l'Européen».[1]

Telle est la situation dans laquelle l'ancienne exilée se trouve. Elle est, en effet, lauréate de l'école européenne. Elle a eu l'occasion, par l'intermédiaire de cette école, de côtoyer de plus près les Occidentaux. Elle veut se comporter comme eux. Elle commence à mépriser tout ce qui a trait au village et aux villageois.

Ce mépris s'observe dès son retour au village. Elle éprouve, en effet, par exemple, une certaine répugnance à saluer les villageois qui, pourtant, tiennent absolument à lui parler.

> «*Quand les gens s'adressaient à moi, je faisais semblant de ne pas comprendre et leur opposais le mutisme et parfois le sourire de celle qui se moque de tout et dont le cœur était loin de cette poussière grise, loin de ces visages tristes et vides.*
> *S'ils insistaient, je leur disais n'importe quoi en français.*
> *J'étais loin et je les voulais encore plus loin de moi»*[2].

Ce passage nous montre à suffisance jusqu'à quel point le déracinement de l'ancienne exilée a atteint son point culminant. Non seulement, elle refuse de tendre la main aux villageois, mais elle cherche aussi à créer une énorme distance entre elle et eux. Elle va jusqu'à les comparer à de la poussière grise. La raison à ceci est qu'elle les trouve très sales.

[1] BLYDEN (E.W), « Les courants, théories et mouvements » : *Introduction à la culture africaine*, Paris, UGE, UNESCO, 1965, p.15.
[2] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*, p.132

Nous voyons que ce mépris dépasse l'entendement. En effet, il est vrai que la plupart des villageois portent des habits non convenablement lavés. Mais c'est une exagération de la part de la jeune fille que de comparer les villageois à de la poussière à cause de la saleté de leurs habits et de leurs corps. Ceci ne fait, simplement, que révéler son déracinement qui se manifeste à travers ce mépris innommable des villageois.

En leur parlant français, l'ancienne exilée a l'intention manifeste de leur faire comprendre qu'elle n'appartient plus au village berbère. Elle veut leur signifier que, devenue «civilisée», et ayant fréquentée l'école française, elle a choisi d'adopter comme langue de communication le français, considéré par bon nombre d'africains comme la langue des civilisés.

Ayant séjourné dans le monde occidental pendant un moment relativement long, elle se croit donc «loin» de ses frères et sœurs de race. Le comble des malheurs, c'est qu'elle déclare haut et fort qu'elle souhaite les voir plus loin d'elle. Ceci nous révèle qu'elle est complètement coupée de ses racines dans son psychisme.

A côté de ce mépris des villageois, l'ancienne exilée dédaigne aussi le mode de vie de ceux qui vivent au village. C'est ainsi, par exemple, qu'elle refuse de dormir là où on lui propose.

> «*Le premier soir, je refusai de dormir sur la paillasse, puant l'urine, la sueur et le clou de girofle. Je sortais dehors enveloppée dans une couverture ramenée de France...*»[1].

Cette situation nous révèle donc comment l'ancienne exilée, qui vient de l'Europe, après une grande période d'exil, devient étrangère à son peuple et à son village. Elle n'est plus à même de supporter le mode de vie des villageois. Alors qu'avant de fréquenter l'Occident, elle utilisait la paillasse pour dormir, voilà maintenant qu'elle ne parvient plus à la supporter.

[1] Tahar Ben Jelloun , *Op.cit*, p.132.

Nous remarquons donc que l'ancienne exilée, ayant côtoyé l'Européen de plus près, se croit supérieur à ses frères de race. Elle cherche à rejeter sa race qu'elle méprise sans réserve pour s'identifier enfin au Blanc. Elle a tendance à adopter tous les aspects de la culture et du mode de vie occidentaux. Elle va appeler cela «civilisation».

Cette vision n'est pas très éloignée de celle d'un étudiant noir en France qui affirmait, à travers une œuvre collective, que «*civilisation c'est désapprendre son mode de vie, sa culture et lui apprendre l'autre (la culture), la civilisation occidentale, c'est ça la civilisation*»[1].

Malheureusement, ayant copié le modèle culturel du pays d'asile, l'ancienne exilée a perdu son âme. D'où, son retour aux sources s'avère difficile, voire raté.

II.2. Le retour raté.

Le séjour de l'ancienne exilée dans le pays d'asile s'est étendu sur plusieurs années. Cette absence du pays natal pendant longtemps l'a amenée à oublier les mœurs, les coutumes et la sagesse propres à son pays natal.
Elle éprouve, au retour, des difficultés de réintégration dans son ancienne société. Elle est déçue par ce qu'elle trouve sur place.

II.2.1. La déception.

II.2.1.1. L'ennui et l'isolement.

L'ancienne exilée, qui vient de l'Europe, se sent très mal à l'aise au village. Elle ne parvient pas à supporter le mode de vie de sa société.

[1] Collectif, *Rêves d'en France*. Les Africains parlent qui les écoutent ? Paris, Harmattan, 1979, p.29.

Elle se sent ennuyée et isolée.

> «*Ce retour fut une épreuve douloureuse. Je connus l'ennui et l'isolement. Je m'étais retranchée dans un monde où personne n'avait accès*»[1].

Cette situation serait due au fait que l'ancienne exilée, qui retourne dans son village natal, réalise qu'il lui est pratiquement impossible d'émettre sur la même longueur d'ondes que les villageois sur bon nombre de choses.
Elle ne parvient donc pas à communiquer avec les villageois.

Elle se met alors à envisager le retour en Occident pour quitter définitivement le village.
Le séjour à l'étranger lui ayant permis d'apprécier le mode de vie des Occidentaux et leur degré de civilisation, elle préfère regagner l'Occident.

> « *Attendre la fin du congé pour reprendre la route, partir sans se retourner et ne plus jamais revenir »*[2].

A part l'ennui et l'isolement, l'ancienne exilée a aussi des difficultés inhérentes à l'inadaptation à l'ancienne culture.

III.2.1.2. L'inadaptation.

Dans son ouvrage intitulé *Anthropologie de l'Inadaptation*, Jean CORDIER définit l'inadaptation comme étant «*un état de déséquilibre par rapport au milieu : ce déséquilibre résulte d'une exclusion, d'un isolement plus ou moins marqué ou d'une non participation aux activités du groupe*»[3].

L'ancienne exilée est inadaptée à son milieu natal à son retour de l'Occident. Elle vient de passer un séjour très prolongé en Occident et n'a pas eu l'occasion de participer aux différentes activités culturelles organisées par les villageois.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit*,p.133
[2] *Ibidem*
[3] CORDIER (Jean), *une Anthropologie de l'Inadaptation : la dynamique de l'exclusion sociale* ; Bruxelles, Ed. de l'université de Bruxelles, 1975,p.14.

En plus, elle est partie en Occident encore très jeune. Suite à cela, elle a du mal à s'adapter aux pratiques culturelles de sa tribu d'origine. Certaines d'entre elles lui font mal physiquement.

Par exemple, le jour de son mariage, l'ancienne exilée ne parvient pas à supporter la pratique observée à cette occasion. Elle s'en lamente.

> «*Tout pesait sur moi, les habits neufs, les bijoux loués, le fard sur les paupières, (..) les deux grosses qui me serraient les bras jusqu'à me faire mal*»[1].

On voit que l'ancienne exilée, qui s'est beaucoup familiarisée avec la culture Occidentale, n'est pas suffisamment préparée à adopter de nouveau la sienne au retour. D'où, elle éprouve des difficultés réelles à s'adapter au niveau culturel. Même si certaines pratiques africaines sont contraignantes, elle devrait normalement essayer de les observer telles qu'elles sont. Comme elle n'y parvient pas, c'est qu'elle a perdu son identité culturelle.

Moustapha DIABATE définit l'identité comme «*l'ensemble de particularités qui font qu'une personne, qu'un peuple, en dépit des changements de toutes sortes dont il fait l'objet, reste le même à différents stades de son existence*»[2].

Or, on voit que l'ancienne exilée n'est pas en mesure de résister aux divers changements qui s'opèrent en elle sur le plan culturel.

Après avoir perdu son identité, il est compréhensible qu'elle éprouve des difficultés d'adaptation au retour, car sa personnalité n'est plus celle d'avant. Cette situation la rend, par conséquent, méconnaissable au sein de sa société.

[1] Tahar Ben Jelloun, *Les yeux baissés*, Paris, Seuil , 1991, p.266.
[2] DIABATE (Moustapha) ." *Identité culturelle négro-africaine*" in P.A n° 101//102, 1977, p.3.

III.2.2. La méconnaissance par les siens.

A son retour, l'héroïne du roman *Les yeux baissés* n'est pas comprise par les membres de sa société.
En effet, ces derniers la taxent de pervertie.

> «*Cette fille ne sait rien, elle est indigne, elle a été pervertie par les gens de là-bas, ça fait plus de vingt ans qu'elle est partie, elle a eu le temps de tout oublier...*»[1].

La conduite de l'ancienne exilée montre qu'elle a bien retenu la leçon de la civilisation occidentale qui dénigre la tradition africaine. C'est pour cela que le nouvel univers de l'ancienne exilée apparaît aux anciens avec des valeurs morales dégradées. L'entente entre elle et les villageois n'est plus possible. Il lui est donc difficile de vivre en harmonie avec les villageois, et surtout avec les anciens.

Les villageois s'indignent de constater que l'ancienne exilée retourne dans son village métamorphosée dans ses mentalités.

En contact avec l'Occident, la jeune fille a eu le temps de rejeter le comportement traditionnel et a pris un «habit nouveau». Elle veut alors secouer le joug des anciens. Ceux-ci observent, la mort dans l'âme, le Comportement de l'ancienne exilée et ne parviennent pas à la comprendre. Ils regrettent la situation de l'ancienne exilée et jugent le comportement de celle-ci comme une trahison.

> « *Elle nous a trahis (...) une femme qui quitte le village est perdue pour nous. Même si elle revient, elle n'est plus la même* »[2]

[1] Tahar Ben Jelloun, *Op.cit.*,p.280.
[2] *Ibidem.*

Les anciens auraient aimé la retrouver la même à son retour au village. Mais, malheureusement, ils la retrouvent complètement changée au niveau des mentalités.
Chez les villageois, tout ce qui vient de la ville, surtout la ville occidentale, est mauvais. Ces villageois ont une certaine conception de la ville et des citadins, une conception généralisante. Les gens de la ville sont considérés comme impudiques.

Les villageois ont donc peur de voir les nouvelles valeurs culturelles de l'ancienne exilée s'ériger en destructrices des valeurs traditionnelles alors que le conservatisme s'avère être un mot d'ordre chez eux en général, et chez les plus âgés en particulier. En effet, chez ces derniers, maintenir la tradition est un devoir sacré. La jeune fille n'a donc pas le droit d'attaquer ses anciennes coutumes. Sinon, elle se heurte à une opposition farouche.
C'est pour cette raison que l'attitude de l'ancienne exilée, qui s'occidentalise face aux valeurs culturelles de ses ancêtres, déplaît à sa société ou plutôt la révolte. Sa société se considère comme offensée. Elle interprète les gestes de l'ancienne exilée comme une atteinte à leur personnalité. «*Elle nous a trahis*», soupirent-ils.

En effet, habitués à un train de vie relativement harmonieux, bien réglé, qui respecte les valeurs traditionnelles, la société de l'ancienne exilée– une société villageoise- se voit entraînée dans un monde qui fait table rase du passé. Les personnes âgées sont hostiles à ce prétendu changement qui s'opère par le biais de l'ancienne exilée.

A travers ce troisième chapitre, nous avons pu remarquer comment pendant toute période qu'a duré l'exil, l'exilée a assimilé de façon complète la culture du pays d'asile. Cette assimilation a constitué une dépossession de soi chez elle. Elle a, en effet, oublié, tout ce qui avait fait le fondement de sa culture d'origine.

Elle a subi, durant tout son exil, une aliénation progressive qui l'a conduite jusqu'à l'oubli, au désintéressement, voire au mépris de tout ce qui avait trait à son milieu d'origine. Cela a été dû au fait que beaucoup d'éléments inhérents à ce milieu ont été balayés par des valeurs nouvelles acquises pendant la période de l'exil. Le pays d'asile s'est révélé comme un lieu de relâchement des mœurs, lieu où elle n'a pas eu le temps de s'occuper de sa culture d'origine.

Son séjour à l'étranger lui a permis d'apprécier la valeur intrinsèque de la culture de sa société berbère. Elle aurait pu la réintégrer, mais voilà que cette société la trouve, malheureusement, méconnaissable.

Devant cette situation, l'ancienne exilée préfère retourner à l'étranger, fuir son pays et revivre en exil. D'un côté, ce qui est déplorable, c'est que cette ancienne exilée se retrouve étrangère sur son propre sol. Mais, de l'autre, elle aussi a changé. Elle revient au village avec une autre vision.

Ayant fréquenté le monde occidental pendant un moment relativement long, elle n'est plus habitée par son terroir. Son séjour prolongé l'a beaucoup changée. Elle a, en effet, subi une aliénation culturelle. La situation dans laquelle elle se trouve ne lui permet pas de s'adapter à son ancien mode de vie. D'où, pour elle, le retour aux sources est pratiquement impossible.

L'ancienne exilée préfère faire demi-tour afin d'aller vivre, pour toujours, en Occident, ce milieu qui l'a beaucoup fascinée.

CONCLUSION GENERALE

Si dans l'introduction générale de ce travail nous avons d'abord été amené à recourir à la biographie de Tahar Ben Jelloun, c'est parce que nous sommes pertinemment convaincus qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre une œuvre littéraire sans au préalable tenter de connaître l'auteur.
Au commencement de ce travail, nous avons d'abord voulu révéler aux lecteurs la formation de l'auteur (psychiatrie) pour leur permettre de comprendre pourquoi il s'est proposé de traiter le phénomène de l'exil. C'est, en effet, parce qu'il est beaucoup familiarisé avec les causes d'ordre psychologique y relatives. Cela est surtout visible à travers le premier chapitre de notre travail qui nous révèle certaines prédispositions psychologiques à l'exil.
A travers ce chapitre, nous avons eu l'occasion de constater qu'il existe toujours des causes à l'exil volontaire.

Notre analyse a porté sur l'expérience vécue par l'héroïne du roman *Les yeux baissés* qui, hantée par plusieurs maux, à savoir la solitude, la violence physique et morale, le traumatisme entretenu, l'insécurité envisage de prendre le chemin de l'exil vers un univers jugé plus sécurisant. Ce milieu sera l'Occident qu'elle croit être un «eldorado».

Au deuxième chapitre qui s'intitule l'exil et la découverte d'un nouveau monde, nous avions l'intention de montrer la valeur que l'exilée attache à ses découvertes dans le pays d'accueil.
A travers ce chapitre, nous avons pu remarquer que l'exilée qui s'installe pour la première fois en Occident ne cesse de faire des découvertes sur bien des plans : la nature, la culture, les relations humaines, ...
Elle commence, par-là, à établir des différences existant entre son village natal et l'Occident.
Nous avons surtout montré comment l'exilée, qui, auparavant, était sans contact avec l'Occident, est marquée par certaines découvertes, à savoir la beauté de Paris, la langue française, l'école française, la condition féminine Occidentale, l'amour Occidental, le cinéma, les mets français, la Seine, la pluie et la mer.

Soulignons ici que la plus importante de ses découvertes est la condition féminine occidentale. L'exilée ne parvient pas, en effet, à comprendre le statut d'égal entre l'homme et la femme dans le monde Occidental. Ceci est compréhensible dans la mesure où chez elle - dans la société musulmane - la femme occupe toujours une place de loin inférieure à celle de l'homme.

Mais alors, certaines de ses découvertes engendrent des crises dramatiques chez elle : le déracinement et autres déviations sociales comme l'oubli, le désintéressement et le mépris de tout ce qui a trait au village et aux villageois.
C'est ainsi, par exemple, qu'elle affiche un mépris envers sa langue maternelle, le berbère, pour s'intéresser à la langue française.
Aussi ne ménage-t-elle rien pour dédaigner la religion musulmane et ses pratiques.

C'est cette situation qui a été développé au troisième chapitre de notre travail, à savoir l'exil et l'impossible retour .
Nous avons essayé de montrer comment l'exilée, déjà déracinée, est déçue par ce qu'elle trouve dans son village natal en faisant une comparaison avec ce qu'elle a découvert en Occident.
L'ancienne exilée se sent plongée dans l'ennui et l'isolement. Elle n'arrive pas non plus à s'adapter à son milieu d'origine.

Par voie de conséquence, l'ancienne exilée est méconnue par les siens. Cette situation l'amène donc à fuir sa terre natale pour regagner l'Occident, car elle se sent incapable de reprendre son ancien mode de vie

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrage de base

1. Tahar Ben Jelloun, *Les yeux baissés*, Paris, Ed. du Seuil, 1991.

II. Autres ouvrages de Tahar Ben Jelloun.

2. Tahar Ben Jelloun, *La plus haute des solitudes*, Paris, Seuil, coll. «combats», 1977.

3. " , *Les Amandiens sont morts de leurs blessures*, Paris, Maspero, 1976.

4. " , *A l'insu du souvenir*, Paris, Maspero, 1980.

5. " , *La Remontée des Cendres*, Paris, Seuil, 1991.

6. " , *La Fiancée de l'eau*, Paris, Actes du Sud, 1984.

7. " , *Harrouda*, Paris, Denoël, 1973.

8. " , *Moha le fou, Moha le sage*, Paris, Seuil, 1978.

9. " , *La Nuit sacrée*, Paris, Seuil, 1987.

10. " , *L'Enfant de Sable*, Paris, Seuil, 1985.

11. " , *Jour de Silence à Tanger*, Paris, Seuil, 1990

III. Choix d'autres ouvrages littéraires informés par le thème de l'exil.

1. BONNER (E), *L'exil partagé* ; trad.du russe Wladimir Berelowitch, Paris, Seuil, 1986.
2. MAKOUTA MBOUKOU (J.P.), *Les exilés de la forêt vierge*, Paris, l'Harmattan, 1981, 206 p.
3. NDAO (C.A), *L'exil d'Albouri*, Dakar, N.E.A., 1989

IV. Ouvrages de critique littéraire et documentation générale.

1. BERNARD, P., *Le développement de la personnalité*, 5è éd., Paris, Masson, 1979.

2. BIGEARD, J.M, *La violence*, Paris, Librairie Larousse, 1974.

3. BLYDEN (E.W.), *Les Courants, Théories et Mouvements : Introduction à la culture africaine*, Paris, UGE, UNESCO, 1965

4. BOWLY 1 : *Attachement et perte* : la séparation angoisse et colère, vol 21, Paris, PUF, 1978.

5. BRICK Oussaid, *Les coquelicots de l'oriental*, chronique d'une famille berbère marocaine, Paris, Ed. La découverte, 1984.

6. BURMS, S. A, *Le préjugé de race et de couleur*, Paris, Payot, 1952.

7. CHEVRIER (Jacques), *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1974, 287p.

8. Collectif, *Rêves d'en France*, Des Africains parlent, qui les écoutent? Paris, Harmattan, 1979.

9. Collectif sous la direction de Gilles Kepel et Rémy Leveau, *Les Musulmans dans la société française*, Ed. Presses de la SMSP, Paris, 1988.

10. CORDIER (Jean), *Une Antropologie de l'Inadaptation : La dynamique de l'exclusion sociale* ; Ed. de l'Université de Bruxelles, 1975.

11. FADELA m'rabet, *La femme algérienne suivie de Les Algériennes*, Paris, Ed. François Maspero, Janvier 1983.

12. FALK (Jean) et KANE (Mohamadou) , *Littérature africaine*, Textes et Travaux, tome 2, Paris, M.E.A, 1976.

13. FANON (Frantz), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

14. FLIS-ZONABEND, *Lycéens de Dakar*, Paris, François Maspero, 1968,213 p.

15. G. MICHAUD et G. TORRES, Le Nouveau Guide Français : manuel de civilisation française, Paris, Ed. HERISSEY, 1988

16. GERALDINE Brooks, *Les femmes dans l'Islam*, Un monde caché, Paris, Ed. Belfond, 1995.

17. GILLES (Kepel), *Les banlieux de l'Islam*, « Naissance d'une religion en France », Paris, Ed. du Seuil, 1991.

18. GUY DELPIERRE, *La peur et l'être*, Toulouse, PRIVAT , 1974.

19. KIMONI (IYAY), *Destin de la littérature négro-africaine ou problématique d'une culture*, PUZ, 1975, 273p.

20. MONTEIL (Vincent), *L'Islam noir*, Paris, Seuil, 1964, 152p.

21. O.M.S, *Analyse diagnostique de la situation de violence à l'égard des femmes sinistrées au Burundi*, Bujumbura, OMS-BURUNDI, 1988.

22. P. ENGLEBERT (MVENG),*Dossier culturel PAN-AFRICAIN*, presses Jurassiennes, Paris, 1966, PA.

23. SAMB (Amar), *Matraqué par le destin ou la vie d'un talibé*, Dakar Abidjan, Nouvelle édition africaine, 1973, 208 p.

24. RANDOT (Pierre), *L'Islam et les musulmans d'Aujourd'hui*, Paris, Orante, 1958

25. UNICEF, *Aider un enfant traumatisé*, Bujumbura, UNICEF-BURUNDI, 1996.

V. Articles

1. DIABATE (Moustapha), « Identité Culturelle négro-africaine », in *P.A* n°101/102, 1977,pp 3-24

2. NZUJI (K.), «Littératures nationales» : mode ou problématique, in *Notre Librairie n°.83*, Paris, CLEF, Avril, Juin 1986, pp.54-56.

VI .Dictionnaire,

SCHUMANN (N.) et alii, Univers de Psychologie, Vol VII, Paris, éd. Lidis, 1976.

TABLE DES MATIERES

Page

Dédicace.....i

Avant-propos : Remerciements.....ii

INTRODUCTION GENERALE1

CHAPITRE I. LES PREDISPOSITIONS PSYCHOLOGIQUES A L'EXIL CHEZ L'HEROINE.....5

I.1. La hantise d'être seule et mal aimée.....5

I.1.1. L'absence des parents.....6

I.1.1.1. Le père.....7

I.1.1.2. La mère.....9

I.1.2. Le manque de l'affection chez la tante.....10

I.1.3. La mort d'un frère.....13

I.1.4. Le manque de compagnie.....14

I.2. Le traumatisme entretenu :16

I.2.1. La violence physique.....16

I.2.2. La violence verbale.....17

I.3. Le sentiment d'être condamnée à l'insécurité :.....19

I.3.1. Le milieu de vie.....19

I.3.2. Les conditions de vie.....22

I.3.2.1.Le manque d'un personnel soignant qualifié.....23

I.3.2.2. Les conditions de logement déplorables.....24

I.3.2.3. Le manque d'eau.....24

CHAPITRE II : L'EXIL ET LA DECOUVERTE D'UN NOUVEAU MONDE.....26

II.1. Un environnement nouveau.....26

II.1.1. La beauté de Paris.....26

II.1.2. La mer.....27

II.1.3. La Seine.....28

II.1.4. La pluie.....30

II.1.5. Le bruit.....30

II.2. Un temps vécu autrement.....31

II.2.1. Les heures de la journée.....32

II.2.2. La confusion de la journée et de la nuit.....32

II.3. Des hommes peu humains.....33

II.3.1. L'inhospitalité.....34

II.3.2. Le racisme.....36

II.3.3. L'intolérance culturelle.....39

II.4. Une culture différente.....42

II.4.1. La langue française.....42

II.4.2. L'amour.....45

II.4.3. Le cinéma.....47

II.4.4. L'école française.....48

II.4.5. La condition féminine Occidentale.....52

II.4.6. Les mets français.....54

CHAPITRE III : L'EXIL ET L'IMPOSSIBLE RETOUR.....56

III.1. Le déracinement.....56

III.1.1. L'oubli.....56

III.1.2. Le désintéressement.....58

III.1.3. Le mépris.....60

III.2. Le retour raté.....63

III.2.1. La déception.....63

III.2.1.1. L'ennui et l'isolement.....63

III.2.1.2. L'inadaptation.....64
III.2.2. La méconnaissance par les siens.....66
CONCLUSION GENERALE69
BIBLIOGRAPHIE71
TABLE DES MATIERES75